

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

*Numéro
spécial
- 12 pages -
consacré à*

L'ALGÉRIE

TRIBUNE SOCIALISTE », à l'occasion du Congrès pour une paix immédiate en Algérie, qui se tient les 11 et 12 juin à la Mutualité, consacre son premier numéro spécial à la lutte contre la guerre.

L'écho rencontré par ce congrès est considérable : sa préparation, pour laquelle le Comité Politique National du P.S.U. avait appelé dès le 1^{er} mai les militants à un effort exceptionnel, a permis de marquer des prises de positions nouvelles, et surtout des progrès notables dans l'action commune des organisations syndicales, des partis, des comités engagés dans la lutte. Tout permet d'attendre du congrès lui-même de nouveaux pas en avant : une coordination plus poussée de l'action dans les départements et surtout une action d'ensemble entreprise le même jour dans tout le pays à la fin du mois de juin.

Un front intersyndical se constitue contre la guerre d'Algérie dans des départements aussi importants que la Loire-Atlantique, l'Isère, le Puy-de-Dôme, les Bouches-du-Rhône ou la Haute-Garonne, et il se prépare dans de nombreux autres départements, dans cette même semaine où plusieurs millions de travailleurs sont en grève pour leurs revendications de salaire, contre la baisse de leur niveau de vie. C'est ce que Jacques Fauvet appelle dans *Le Monde* « un certain réveil », en liant, comme chacun peut le faire, l'opposition montante à la politique de blocage des salaires et la lutte contre la guerre.

L'unité d'action se réalise à la fois sur le plan revendicatif et sur le problème algérien : nous devons tout faire pour la renforcer encore et la développer, de manière à grandir nos possibilités de lutte et à faire face à nos responsabilités.

Le bilan de la guerre d'Algérie, en effet, que nous contribuons à dresser dans ce numéro, est lourd pour le peuple français, pour la gauche et le mouvement ouvrier et socialiste. Une nouvelle force socialiste française ne peut avoir de poids réel dans la situation où est plongée la France que si elle réussit à organiser une lutte effective contre la guerre, et à répondre ainsi aux aspirations de tous ceux que l'impuissance de la gauche traditionnelle a détournés de l'action politique et particulièrement des jeunes.

C'est dans la jeunesse que la prise de conscience est aujourd'hui la plus sensible, le communiqué des 53 organisations de jeunesse publié la semaine dernière en est une preuve. Surtout, le rôle joué par l'U.N.E.F. dans le rassemblement des forces syndicales lors de la crise de janvier et aujourd'hui dans la formation des cartels syndicaux départementaux est un élément nouveau qui montre ce que peut être le poids des jeunes dans la lutte contre la guerre. L'U.N.E.F. montre aussi, en rencontrant à Lausanne les étudiants algériens et en publiant avec eux un communiqué commun, le chemin de la construction de la paix et de la réconciliation que syndicalistes et politiques doivent eux aussi emprunter.

Le geste des dirigeants étudiants français indique que les forces qui luttent pour la paix en Algérie peuvent ressaisir l'initiative, comme la ressaisissent les organisations qui unissent leurs forces dans les départements et les travailleurs en grève. On n'attend plus du pouvoir les oracles qui changeraient le cours des choses.

Il dépend pour beaucoup des militants du P.S.U. que ce mouvement s'amplifie et que, plus nombreux, les Français reprennent en main leur propre destinée.

Chacun comprend aujourd'hui que l'avenir de la démocratie et du socialisme en France est lié à la manière dont le peuple français saura résoudre le problème algérien.

Jean VERLHAC

- 67 MOIS DE GUERRE p. 2
- IL FAUT NÉGOCIER . . p. 3
- LE "POINT" MILITAIRE p. 4
- LE COUT DE LA GUERRE p. 6-7
- LA GAUCHE p. 9
- LES JEUNES ET LES SYNDICATS FACE AU PROBLÈME ALGÉRIEN p. 10
- DJAMILA BOUPACHA p. 11
- L'ARMÉE p. 12

Le PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ communique :

Les nombreuses actions revendicatives qui se sont développées au cours de ces dernières semaines et qui déjà remportent des succès dans certaines branches de l'industrie privée, montrent que les travailleurs refusent de s'incliner devant la politique du Gouvernement et du Patronat. Cette politique que le P.S.U. n'a cessé de dénoncer, tendait à assurer le « redressement » au détriment des salariés et des paysans. Si les travailleurs poursuivent leur action dans l'unité, le pouvoir qui se targuait de ne jamais reculer, mais qui a toujours suivi les injonctions des féodalités économiques et militaires, devra s'incliner devant leurs légitimes revendications. Le P.S.U. se réjouit de constater que ce renouveau de la combativité ouvrière s'accompagne d'une prise de conscience des effets désastreux de la prolongation de la guerre d'Algérie. Déjà, dans certains départements, de vastes cartels d'action ont pu être constitués et le Congrès du Comité de Coordination qui doit se tenir le 12 juin à Paris, salle de la Mutualité, donnera un essor nouveau à la lutte pour la paix. »

67 mois de guerre

DES PETITS GROUPES ISOLES

- 1^{er} NOVEMBRE 1954. — Le C.R.U.A. déclenche des actions armées sur le territoire algérien. Le ministre de l'Intérieur déclare qu'il s'agit « d'actes d'individus ou de petits groupes isolés ». Les troupes françaises comptent 50.000 hommes en Algérie.
- 5 NOVEMBRE. — Dissolution du M.T.L.D. Arrestation de nombreux militants qui n'ont en rien participé au déclenchement de l'insurrection.
- 7 NOVEMBRE. — François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, déclare à la radio : « — L'Algérie, c'est la France. »
- 12 NOVEMBRE. — Premiers bombardements aériens dans l'Aurès.
- 15 JANVIER 1955. — François Mauriac exprime son émotion devant des cas de torture en Algérie, dans un article de « l'Express » intitulé : « La Question. »
- 25 JANVIER. — Jacques Soustelle est nommé gouverneur général de l'Algérie. Il déclare dès son arrivée que le choix de la France, c'est « l'intégration ».
- 5 FEVRIER. — Le gouvernement Mendès-France est renversé.

L'ETAT D'URGENCE

- 1^{er} AVRIL. — Le gouvernement Edgar Faure fait voter l'état d'urgence en Algérie par l'Assemblée Nationale. Cette loi permet d'établir le régime de la résidence surveillée dans les camps d'internement.
- 21 AVRIL. — La conférence de Bandoeng presse le gouvernement français de rechercher un règlement pacifique du problème algérien.
- 19 MAI. — Première mesure de rappel des disponibles. Les effectifs en Algérie sont portés à 100.000 hommes.
- 26 MAI. — Bourghès-Maunoury déclare : « Il n'y a pas, il ne peut être question d'interlocuteurs, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de l'Algérie. »
- 5 JUILLET. — Première grève des commerçants à Alger.
- 30 JUILLET. — L'Assemblée nationale vote la prorogation de l'état d'urgence en Algérie.
- 20 AOUT. — Dans le Nord-Constantinois, nombreuses attaques qui font plus de 100 morts dans la population européenne.
- 30 AOUT. — Le gouvernement décide le maintien sous les drapeaux du contingent 1954 et le rappel de 50.000 disponibles.

GUERRE SANS ISSUE

- 11 SEPTEMBRE. — Manifestation de 400 rappelés de l'armée de l'Air à la gare de Lyon.
- 13 SEPTEMBRE. — Dissolution du Parti Communiste Algérien.
- 26 SEPTEMBRE. — Les 61 élus musulmans de l'Assemblée algérienne annoncent qu'ils ne siégeront plus et se prononcent pour « l'idée nationale ».
- 30 SEPTEMBRE. — L'Assemblée de l'O.N.U. vote à une voix de majorité l'inscription de l'affaire algérienne à l'ordre du jour.
- Manifestation de soldats à l'église Saint-Séverin. Nombreuses manifestations en province.
- 30 NOVEMBRE. — Dissolution de l'Assemblée nationale.
- 12 DECEMBRE. — Ajournement des élections législatives en Algérie.
- 19 DECEMBRE. — Guy Mollet écrit dans « l'Express » un article où il qualifie la guerre d'Algérie de « guerre imbécile et sans issue ».
- 2 JANVIER 1956. — Victoire du Front Républicain aux élections législatives.
- 31 JANVIER. — Dans sa déclaration ministérielle, Guy Mollet reconnaît « la personnalité algérienne » et la nécessité d'une solution librement consentie. Il y a alors 210.000 soldats français en Algérie.

LES POUVOIRS SPECIAUX

- 2 FEVRIER. — Manifestation organisée par les ultras à Alger à l'occasion du départ de Soustelle.
- 6 FEVRIER. — Manifestation à Alger contre Guy Mollet qui abandonne le général Catroux et s'emploie à rassurer les ultras.
- 9 FEVRIER. — Robert Lacoste est nommé ministre-résident.
- 28 FEVRIER. — Guy Mollet définit le triptyque : « Cessez-le-feu, élections libres, négociations. »
- 12 MARS. — Les pouvoirs spéciaux sont votés au gouvernement Guy Mollet par la majorité de gauche de l'Assemblée nationale.
- 14 MARS. — Rencontre au Caire de Christian Pineau et de Nasser.
- 15 MARS. — Création par Jacques Soustelle de l'U.S.R.A.F.
- 20 MARS. — Démission des 61 membres musulmans de l'Assemblée algérienne.
- 26 MARS. — Lacoste définit dans un discours sa politique de « pacification ».
- 31 MARS. — Arrestation de Claude Bourdet.
- 12 AVRIL. — Entrevue au Caire entre des représentants officiels du gouvernement français, Begarra, Gorse et Mohammed Khider.
- 17 AVRIL. — Le gouvernement décide le rappel de trois classes. Plus de 300.000 jeunes gens sont rappelés.
- 22 AVRIL. — Ferhat Abbas et Ahmed Francis quittent Paris et rejoignent le Caire.
- 18 MAI. — Embuscade de Palestro au cours de laquelle 19 soldats sont tués.
- 22 MAI. — Pierre Mendès-France donne sa démission du gouvernement.
- 5 JUIN. — Abstention du groupe communiste lors d'un débat sur la politique algérienne du gouvernement à l'Assemblée nationale.
- 11 JUIN. — Rencontre à Belgrade de Pierre Commin et Pierre Herbaut, proches collaborateurs de Guy Mollet avec Mohammed Yazid et Ahmed Francis.
- 19 JUIN. — Première exécution de condamnés à mort musulmans. Deux soldats français sont exécutés en représailles.
- 1^{er} JUILLET. — Le Congrès S.F.I.O. de Lille demande qu'on mette tout en œuvre pour aboutir au cessez-le-feu avec ceux qui combattent.
- 5 JUILLET. — Grève générale largement suivie par les musulmans d'Algérie.
- 16 JUILLET. — L'U.G.T.A. est admise à la C.I.S.L.

LE PREALABLE EGYPTIEN

- 26 JUILLET. — Nationalisation du canal de Suez. Robert Lacoste répète alors qu'il faut mettre à la raison Nasser avant de négocier en Algérie.
- 20 AOUT. — Un congrès réunit dans la vallée de la Soumman les militants du F.L.N. Une assemblée, le C.N.R.A., et un exécutif, le C.C.E. sont créés.
- 2 SEPTEMBRE. — Rencontre à Rome de Pierre Commin, Pierre Herbaut avec Yazid, Kiouane et Khider.
- 22 SEPTEMBRE. — Rencontre à Belgrade de Pierre Herbaut avec Lamine et Khider.
- 25 SEPTEMBRE. — La question algérienne est inscrite à l'ordre du jour de l'O.N.U. Discours de Mohammed V à Oujda en faveur de la création d'un ensemble franco-maghrébin.
- 30 OCTOBRE. — Ultimatum franco-anglais à l'Egypte et opération de Suez.
- 13 NOVEMBRE. — Salan nommé commandant en chef en Algérie.
- 20 NOVEMBRE. — Lacoste déclare : « Nous en sommes au dernier quart d'heure. »

TERREUR A ALGER

- 7 JANVIER 1957. — Robert Lacoste confie au général Massu et à la 10^e Division parachutiste le maintien de l'ordre à Alger.
- 16 JANVIER. — Attentat au bazooka contre le général Salan.
- 28 JANVIER. — Pendant le débat de l'O.N.U., le F.L.N. lance la grève générale à Alger. De nombreux musulmans grévistes sont enlevés par les parachutistes et portés disparus.
- 15 FEVRIER. — L'Assemblée générale de l'O.N.U. exprime l'espoir d'une solution pacifique, démocratique et juste en Algérie.
- 25 FEVRIER. — Larbi Ben Mhidi, un des premiers dirigeants du C.R.U.A. et un des membres du C.C.E. est arrêté à Alger. Il meurt sous les tortures le 4 mars.
- 24 MARS. — Mort d'Ali Boumendjel qui avait été arrêté quelques jours

plus tôt par les parachutistes. A la suite de l'annonce de cette mort, M. Capitant suspend son cours à la Faculté de Droit de Paris.

28 MARS. — Le général de la Bollardière demande à être relevé de son commandement pour protester contre les méthodes employées en Algérie.

- 5 AVRIL. — Le gouvernement institue une commission dite « de sauvegarde des droits et libertés individuelles ».
- 29 MAI. — Massacre de trois cents habitants à Melouza.
- 13 JUIN. — Discours du président Bourguiba mettant en garde l'opinion internationale contre les actions des troupes françaises en territoire tunisien.
- 2 JUILLET. — Le sénateur Kennedy se prononce en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

« LOI-CADRE » ET « BONS OFFICES »

- 19 JUILLET. — Le gouvernement Bourghès-Maunoury obtient la prorogation des pouvoirs spéciaux et leur extension à la France par 280 voix contre 183.
- 1^{er} SEPTEMBRE. — Incidents répétés à la frontière franco-tunisienne. Le « droit de suite » est exercé par les troupes françaises.
- 5 SEPTEMBRE. — Ferhat Abbas entre au C.C.E. du F.L.N.
- 13 SEPTEMBRE. — Le gouvernement Bourghès-Maunoury propose une loi-cadre prévoyant le principe du collège unique en Algérie.
- 15 SEPTEMBRE. — Le barrage électrifié dit « Ligne Morice » est achevé.
- 30 SEPTEMBRE. — Le projet de « loi-cadre » est repoussé par l'Assemblée nationale. Démission du gouvernement Bourghès-Maunoury.
- 2 OCTOBRE. — M. Delavignette donne sa démission de la Commission de Sauvegarde, ainsi que M' Garçon et M. Pierret-Gérard.
- 14-15 NOVEMBRE. — Les U.S.A. et la Grande-Bretagne livrent des armes à la Tunisie.
- 22 NOVEMBRE. — Mohammed V et Bourguiba offrent leurs « bons offices » pour le règlement du problème algérien.
- 29 NOVEMBRE. — Le gouvernement Félix Gaillard fait voter la loi-cadre.
- 10 DECEMBRE. — L'Assemblée générale de l'O.N.U. prend acte des bons offices du roi du Maroc et du président tunisien.
- 12 DECEMBRE. — La Croix Rouge internationale lance un appel aux Etats membres en faveur des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie.
- 12 JANVIER 1958. — Quatre soldats français sont faits prisonniers à la suite d'un engagement près de la frontière tunisienne. Ils seront libérés sur l'intervention de la Croix Rouge.
- 28 JANVIER. — Dissolution de l'U.G.E.M.A.
- 8 FEVRIER. — Bombardement du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef.
- 25 FEVRIER. — Arrivée de M. Robert Murphy à Paris, chargé de proposer ses bons offices dans le conflit franco-tunisien.
- 30 AVRIL. — Conférence de Tanger entre le Néo-Destour, l'Istiqlal et le F.L.N.

« JE VOUS AI COMPRIS »

- 13 MAI. — Le gouvernement général est pris d'assaut.
- 15 MAI. — De Gaulle déclare : « Je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »
- 22 MAI. — M. de Serigny déclare : « De Gaulle suivra la volonté populaire. »
- 1^{er} JUIN. — De Gaulle est investi des pleins pouvoirs par l'Assemblée nationale.
- 4 JUIN. — De Gaulle se rend à Alger et déclare devant la foule du Forum : « Je vous ai compris. »
- 10 JUIN. — Une motion du Comité de Salut public d'Algérie réclame l'intégration, la disparition des partis et un véritable gouvernement de salut public.
- 11 JUIN. — Dans un télégramme à Salan, De Gaulle rappelle à l'ordre les Comités de salut public et l'Armée.
- 20 JUIN. — Le Néo-Destour, l'Istiqlal et le F.L.N. décident la création d'une Assemblée consultative du Maghreb arabe.
- 2 JUILLET. — Nouveau voyage du président De Gaulle en Algérie.
- 11 JUILLET. — Salan reçoit la médaille militaire et Massu est promu général de division.
- 13 JUILLET. — Annonce de la mort de Bellounis que le F.L.N. déclare avoir exécuté le 2 mai.
- 14 JUILLET. — Libération de 2.600 Algériens assignés à résidence.
- 5 AOUT. — Le colonel Bigeard est relevé de son commandement.
- 22 AOUT. — Dissolution en France de l'Amicale générale des Travailleurs Algériens.
- 26 AOUT. — Des dépôts pétroliers sautent dans la région marseillaise à la suite d'une action de sabotage.
- 7 SEPTEMBRE. — Le gouvernement nomme une nouvelle « Commission de sauvegarde des droits et libertés individuelles ».
- 15 SEPTEMBRE. — Soustelle échappe à un attentat.
- 18 SEPTEMBRE. — Le gouvernement provisoire de la République algérienne est proclamé au Caire. Il est présidé par Ferhat Abbas et reconnu par la République Arabe unie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, l'Irak, le Yemen.
- 22 SEPTEMBRE. — La Chine populaire et l'Indonésie reconnaissent le G.P.R.A.
- 28 SEPTEMBRE. — Au referendum, sur 3.477.181 suffrages exprimés, on compte 3.356.159 « ouï ». »
- 3 OCTOBRE. — A Constantine, le président De Gaulle annonce un plan quinquennal de développement économique de l'Algérie.
- 10 OCTOBRE. — Le G.P.R.A. décide de libérer les militaires français prisonniers. Ferhat Abbas se déclare prêt à rencontrer les délégués du gouvernement français pour négocier un cessez-le-feu sans qu'il y ait au préalable reconnaissance du droit à l'indépendance.
- 13 OCTOBRE. — Dans une lettre à Salan, De Gaulle exige que la consultation électorale en Algérie soit loyale et que les militaires quittent les organisations politiques.
- 21 OCTOBRE. — Le F.L.N. libère quatre soldats français. Salan décide de libérer dix fellaghas pris les armes à la main. Mohammed Yazid évoque à New-York la possibilité de faire appel à des volontaires armés pour aider l'ALN.

« LE DRAPEAU BLANC DES PARLEMENTAIRES »

- 23 OCTOBRE. — Le président De Gaulle au cours d'une conférence de presse offre l'amnistie aux rebelles et leur conseille de se présenter avec le drapeau blanc des parlementaires.
- 25 OCTOBRE. — Le G.P.R.A. repousse cette « reddition inconditionnelle » et se déclare prêt à une rencontre en pays neutre avec les représentants du gouvernement français.
- 11 NOVEMBRE. — Ferhat Abbas déclare que le G.P.R.A. serait prêt à négocier avec la France sous les auspices des Nations unies.
- 4 DECEMBRE. — Nouveau voyage du président De Gaulle en Algérie. Il déclare : « Vivent ensemble l'Algérie, la Communauté, la France. »
- 11 DECEMBRE. — Salan est remplacé à Alger par le général Challe. Paul Delouvrier est nommé délégué général du gouvernement. A Pékin, Mao Tsé Toung reçoit trois délégués du G.P.R.A. à qui le gouvernement chinois a réservé une réception triomphale.
- 13 DECEMBRE. — A l'O.N.U. une résolution reconnaissant le droit du peuple algérien à l'indépendance et recommandant des négociations entre les deux parties recueille 35 voix contre 18 et 28 abstentions, dont celle des U.S.A. La majorité des 2/3 n'étant pas atteinte, la résolution est repoussée.

A SUIVRE : La semaine prochaine : « Deux ans de politiques gaulliste en Algérie ».

IL FAUT NEGOCIER

APRES cinq ans et demi de combats sanglants et ruineux au cours desquels les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir en France ont mis vainement en œuvre les procédés de répression les plus atroces pour aboutir à la pacification, la guerre d'Algérie continue. Elle apparaît cependant de plus en plus anachronique à l'heure où tous les pays africains jadis colonisés par la France acceptent l'indépendance. Depuis le 16 septembre 1959, la France ayant officiellement renoncé au mythe de l'Algérie française, les nationalistes algériens ayant accepté le principe de l'auto-

— par **Pierre STIBBE** —

détermination et son application par voie de referendum, la guerre n'a même plus de justification apparente. Il est cependant clair aujourd'hui que si la proclamation du droit à l'autodétermination a, dans une certaine mesure simplifié le problème, les réticences et les menaces dont elle était assortie en ont singulièrement atténué les heureux effets. On pouvait relever dans la déclaration du 16 septembre trois contradictions majeures qui expliquent l'évolution négative qui a suivi :

1. Il était contradictoire de reconnaître au peuple algérien le droit de choisir librement son destin, c'est-à-dire le droit d'opter pour l'indépendance s'il le désire et de qualifier l'indépendance de sécession, de solution démoniaque, impliquant la rupture totale avec la France dans tous les domaines.

2. Il était contradictoire de reconnaître au peuple algérien le droit à l'autodétermination et de nier l'entité nationale algérienne en menaçant les Algériens de partager leur pays en Algérie utile, attribuée aux Français et Algérie des montagnes laissée aux musulmans, au cas où ceux-ci choisiraient « librement » l'indépendance.

3. Il n'était pas moins contradictoire de permettre aux Algériens de choisir eux-mêmes leur destin et de laisser entendre puis de proclamer plus tard ouvertement que l'armée française engagée à fond depuis cinq ans dans la lutte contre l'indépendance serait garante de la sincérité du referendum. Si la consultation décisive devait se dérouler sous le contrôle exclusif de l'armée et de l'administration française rompues depuis tant d'années à la pratique du trucage électoral le plus éhonté, elle n'aurait pas plus de valeur que le referendum du 28 septembre 1958, dont on nous a présenté à l'époque le résultat comme l'indice du ralliement de 98 % des Algériens à l'Algérie Française.

Le drapeau blanc

L'offre d'autodétermination ne pouvait donc aboutir rapidement à la paix que si le gouvernement français acceptait d'en discuter les modalités d'application avec les porte-parole des combattants algériens. Elle pouvait être le point de départ d'une négociation qu'il était plus facile en apparence du moins d'engager sur des questions de procédure soulevées par l'organisation du referendum que sur le fond du problème. Or, si cette négociation ne s'est pas engagée, ce n'est pas uniquement parce que le général de Gaulle invitait les membres du G.P.R.A. à venir en France après être passés par l'ambassade de Tunis ou de Rabat pour y connaître les conditions qui leur étaient faites — ce qui dans l'esprit des combattants algériens était l'homologue du drapeau blanc qu'ils devaient hisser, pour obtenir la paix des braves — alors que les Algériens désiraient que les conditions techniques du voyage à Paris y compris la préparation de la discussion soient fixées au cours de contacts préalables. Certes, des sondages ont eu lieu par l'entremise de multiples envoyés officieux de tel ou tel ministre, mais ces « auto-émissaires » étaient toujours dépourvus de tout mandat officiel. Ils n'ont jamais pu aboutir parce que de Gaulle a radicalement refusé d'engager avec le G.P.R.A. des négociations même limitées à la préparation du referendum avant la conclusion du cessez-le-feu. Après avoir confirmé le 29 janvier que l'armée française maintenue en Algérie après le cessez-le-feu sera garante de la liberté et de la sincérité du vote, de Gaulle déclara le 26 février que la confrontation avec toutes les tendances algériennes pour organiser la grande consultation n'aurait lieu qu'après le cessez-le-feu et, au même moment, il déclina l'offre de conversation directe que Ferhat Abbas lui avait fait transmettre par un homme qui jouissait de sa confiance, ainsi que l'ont rapporté ici même Jean Rous et dans *Le Monde* Jean Amrouche, sans avoir encouru de démentis sérieux.

La tournée des popotes, au cours de laquelle de Gaulle, après avoir peu de temps auparavant promis la paix pour 1960, déclara que la guerre serait longue, qu'il n'y aurait pas de négociations et que le cessez-le-feu impliquait la reddition des armes, ne comportait donc pas un revirement aussi net que d'aucuns l'affirment. Elle marquait la fin d'une période où des espérances qui s'avèrent brusquement illusives avaient pu être conçues par des partisans acharnés de la paix ; elle dévoilait la réalité brutale : pour de Gaulle, l'offre d'autodétermination n'impliquait pas vraiment la possibilité pour les Algériens de choisir librement leur destin parce qu'ils savaient que dans ces conditions l'indépendance avait les plus grandes chances de l'emporter. Sa procédure avait uniquement pour objectif d'imposer au F.L.N. des conditions d'un cessez-le-feu équivalentes à une reddition et les modalités d'un referendum déterminé unilatéralement afin d'aboutir à l'entérinement de sa politique, c'est-à-dire à l'acceptation pure et simple par le peuple algérien de sa troisième solution.



Cette notion d'association

Cette solution gaulliste déjà esquissée le 16 septembre était plus clairement définie par la suite : construire une Algérie algérienne associée à la France, mais ayant un régime intérieur fédéral où chaque minorité ethnique ou religieuse jouirait de sa propre administration. Dans cette association, les affaires importantes, relations extérieures, défense, économie, enseignement, seraient gérées en commun, c'est-à-dire essentiellement par la France comme c'était le cas dans la Communauté de type institutionnel qui n'a duré que de septembre 1953 à juin 1960 ; cette définition unilatérale de l'association risque de galvauder la notion juste d'association comme la proposition de paix des braves a présenté aux combattants algériens sous un jour péjoratif la venue à Paris de leurs dirigeants qui demeure cependant le meilleur moyen d'aboutir à la paix, comme les conditions dont était assortie la procédure d'autodétermination ont altéré ce principe valable en soi.

En effet, l'association entre l'Algérie et la France est possible et souhaitable. Elle ne pourra cependant se réaliser que par consentement mutuel ; pour s'engager dans la voie de l'association il faut d'abord que l'Algérie existe en tant qu'Etat capable de déterminer librement ses options. L'association véritable et durable suppose donc l'indépendance, comme viennent de le rappeler tour à tour les dirigeants du Mali, de Madagascar, et du Conseil de l'Entente. M. Houphouët-Boigny, hier encore fédéraliste acharné et adversaire farouche de l'indépendance, estime même aujourd'hui que la Côte d'Ivoire ne pourra s'associer à la France qu'après avoir accédé à l'indépendance. D'autre part, au moment précis où la conscience nationale algérienne a achevé de se dégager au cours de la lutte des cinq dernières années, — les ultras eux-mêmes réagissent désormais davantage en Algériens qu'en Français — les Algériens, quels qu'ils soient, Européens ou Musulmans, n'accepteront jamais cet écartèlement en communautés qui ne peut être que le prélude à un partage auquel tout le monde répugne : l'organisation de communautés administrées de manière distincte supposerait d'ailleurs de nouveaux regroupements de populations, car Européens, Musulmans de différentes origines ethniques, Israélites, sont étroitement mêlés dans de nombreuses régions et les Européens d'Algérie pourraient difficilement aménager leur vie dans les régions d'où les musulmans seraient partis.

Le droit à l'indépendance

Ainsi, tant sur les problèmes de procédure que sur les problèmes de fond, il est désormais manifeste que les formules d'apparence légitime mises en avant par de Gaulle depuis six mois, recouvrent une réalité qui ne débouche que sur la continuation de la guerre.

L'autodétermination selon de Gaulle, c'est la solution gaulliste imposée au peuple algérien. L'auto-

★ *« ... Ces formules d'apparence légitime recouvrent une réalité qui ne débouche que sur la continuation de la guerre. »* ★

détermination véritable nécessite, au contraire, la négociation entre le gouvernement français et le G.P.R.A. pour déterminer les conditions d'un referendum sincère et loyal ; celles-ci impliquent notamment qu'au lendemain du cessez-le-feu, chacun conserve ses armes, mais s'engage à ne plus y recourir, que le contingent soit rappelé et que la liberté totale de propagande soit instaurée, que tous les détenus soient libérés, que le referendum ait lieu à l'échelle de l'ensemble de l'Algérie, et qu'une des questions posées permette de choisir l'indépendance. Admettre l'autodétermination du peuple algérien, c'est pour le gouvernement français accepter loyalement le risque d'un vote en faveur de l'indépendance. Prendre au sérieux le referendum, conduit donc pour le cas où l'indépendance en résulterait à prévoir et à aménager les rapports futurs de l'Algérie et de la France en ce qui concerne notamment le libre établissement des Français en Algérie et des Algériens en France. Puisque le pari de l'autodétermination a les plus grandes chances d'aboutir à l'indépendance, il serait infiniment plus réaliste et conforme tant aux intérêts français qu'aux intérêts algériens de faire porter la discussion sur le fond du problème, c'est-à-dire sur les rapports futurs de l'Algérie et de la France.

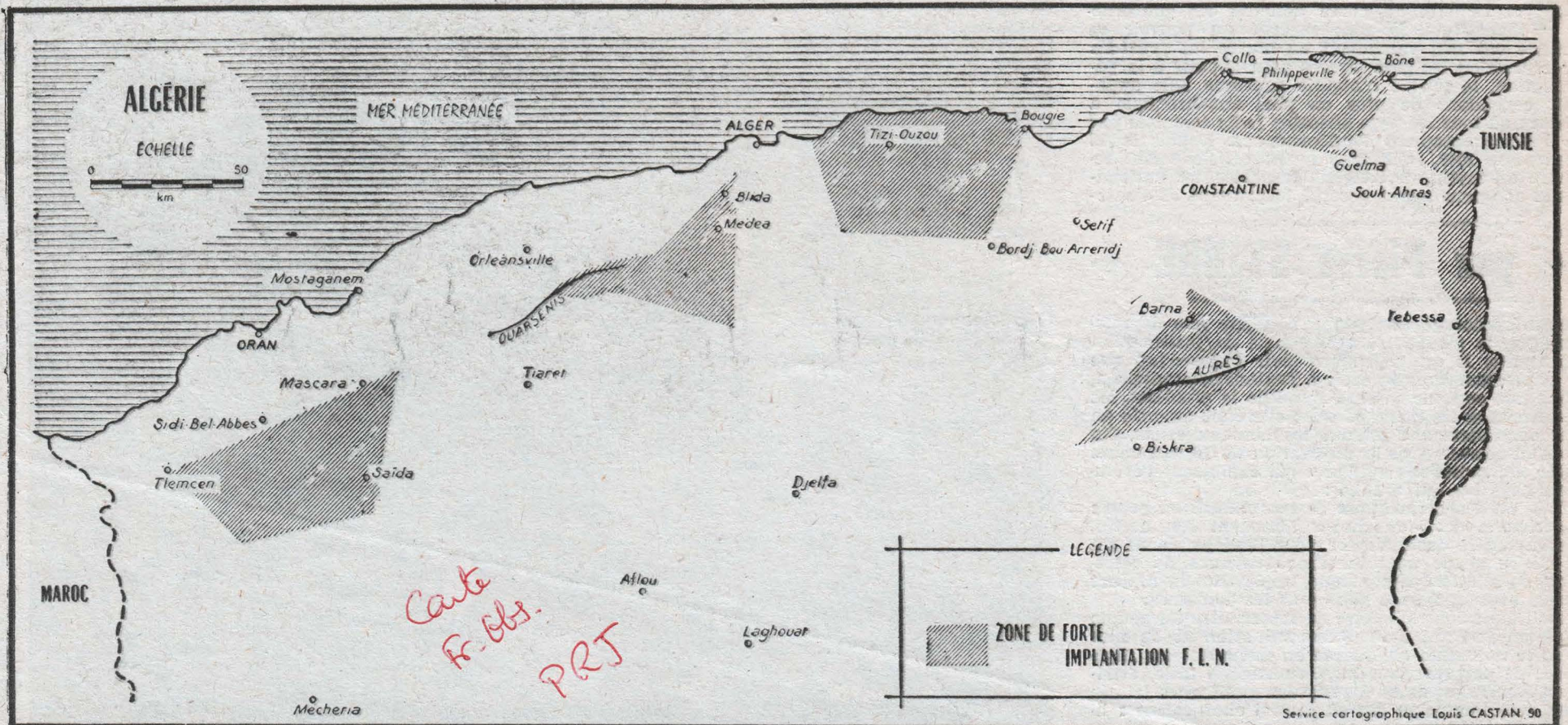
Sur ce plan aussi, il importe de démystifier. L'association définie lors de la tournée des popotes c'est la loi-cadre de Bourges-Maunoury, à peine renouvelée. L'association véritable à partir de l'indépendance permet, au contraire, de prévoir comme l'ont fait des accords franco-maliens et franco-malgaches les bases d'une coopération économique, culturelle, diplomatique et militaire ; elle pourrait aboutir à des conventions reconnaissant aux Français d'Algérie voulant demeurer Français et aux Algériens de France entendant rester Algériens, des garanties réelles de libre jouissance des droits civils, du droit au travail, des libertés démocratiques et syndicales.

Toute tentative de solution militaire a échoué. Prolonger aujourd'hui la guerre dans un climat international qui n'est plus tout à fait celui de la détente, c'est risquer l'internationalisation du conflit et une extension qui peut prendre des formes imprévisibles. « Un certain réveil de l'opinion est en train de se produire » comme le souligne Jacques Fauvet dans *Le Monde*. De nombreuses couches de l'opinion commencent à percevoir que le problème de la défense du niveau de vie des travailleurs et celui de la paix en Algérie sont étroitement liés. Des initiatives comme celles de l'UNEF qui n'hésite pas à renouer avec l'UGEMA et amorcer ainsi le processus de réconciliation entre la jeunesse française et la jeunesse algérienne ont une portée considérable.

Il nous faut maintenant coordonner toutes les volontés d'action en vue de créer un puissant mouvement populaire qui, par tous les moyens en notre pouvoir, impose la négociation avec le GPRA sur la base de la reconnaissance du droit à l'indépendance de l'Algérie, seule voie possible vers la paix. Ce sera l'objectif essentiel de la journée du 12 juin.

Keystone
PRT

La situation militaire



Il y a presque un an et demi maintenant qu'a commencé en Algérie la mise en œuvre de l'ensemble d'opérations militaires désignées sous le nom de « Plan Challe ». L'ancien commandant en chef en Algérie, qui avait pris ses fonctions à la fin de 1958, avait mis au point une tactique dont il espérait et annonçait qu'elle devait entraîner l'écrasement de l'insurrection en 1960. Cette tactique nouvelle avait été établie surtout d'après les suggestions d'un certain nombre d'officiers supérieurs qui servaient en Algérie depuis plusieurs années et qui critiquaient les méthodes employées jusque-là, en particulier celles du quadrillage. Ces officiers, dont beaucoup commandaient les unités parachutistes, considéraient que le quadrillage était inefficace, qu'il immobilisait des dizaines de milliers d'hommes sans gêner réellement l'action des maquis. Il réclamait que l'armée française mène une guerre de mouvement, réponde à la guérilla par des opérations du même type, rapides, conduites par des formations spécialisées capables de « coller aux rebelles » et de mener la même vie qu'eux.

Cette doctrine de guerre inspira toute l'action du général Challe et toutes les opérations menées en 1959 et dans les premiers mois de 1960. L'objectif du commandement français était de détruire l'un après l'autre les principaux « bastions de la rébellion », en particulier le massif de l'Ouarsenis, la péninsule de Collo, la Kabylie, les Aurès. Pour y parvenir, le général Challe employa comme instrument principal des réserves opérationnelles formées essentiellement par les parachutistes de la 10^e et de la 25^e divisions. En employant de façon massive ces unités de choc, dans une région déterminée, le commandement français espérait y disloquer sans remise l'infra-structure des maquis. L'idée générale du Plan Challe était que dans chaque région ainsi « nettoyée » le F.L.N. ne pourrait plus jamais s'implanter à nouveau. Après le passage des divisions parachutistes, il devait suffire de maintenir dans ces zones « pacifiées » des harkis, des supplétifs, et quelques éléments français en petit nombre.

Sur le terrain

En fait, dix-huit mois après le début du plan Challe, la situation militaire ne s'est pas sensiblement modifiée. Aujourd'hui, comme à la fin de 1958, malgré les déclarations officielles sur les progrès de la pacification, malgré les grandes opérations déclenchées dans l'Ouarsenis en Kabylie et dans le Constantinois, la plupart des responsables militaires qui exercent un commandement en Algérie admettent que l'implantation militaire du F.L.N. n'a pu être démantelée. Sans doute, des centaines d'armes ont été saisies, plusieurs chefs de villages ont été tués. Sans doute, les porte-parole de l'état-major d'Alger ne cessent d'affirmer que les maquis ont perdu la moitié de leur matériel de guerre et une partie importante de leurs effectifs. Mais sur le terrain, au niveau des secteurs opérationnels, les officiers responsables mesurent chaque jour la renaissance sous leurs pas des maquis qu'ils avaient cru détruire.

Les grandes bandes, pour employer le langage officiel de l'état-major d'Alger ont, pour la plupart, éclaté en 1959, au moment où les opérations du Plan Challe ont été déclenchées contre elles. Mais ce succès incontestable de l'armée française n'a pas donné les résultats que le commandement en espérait. Les maquis se sont en quelque sorte éparpillés. Ils agissent désormais par petits groupes, allant d'une demi-douzaine à une vingtaine d'hommes dans les secteurs particulièrement difficiles, pouvant atteindre même la cinquantaine dans les zones où l'activité de l'armée française est moins impor-

tante. Au demeurant, beaucoup d'officiers considèrent que les petits groupes sont plus redoutables mêmes que les formations importantes, car ils peuvent plus facilement se dissimuler au milieu de la population, vivre même dans les villages, où leur travail de propagande et de pénétration politique est d'autant plus efficace. Même les régions « nettoyées » au printemps de 1959 sont à nouveau le théâtre d'un processus de « pourrissement ». Elles repassent lentement sous le contrôle des organismes locaux du F.L.N., en particulier de l'organisation politico-militaire (O.P.A.). Même dans les centres de regroupement, l'O.P.A. parvient souvent à s'infiltrer et à reprendre peu à peu le contrôle politique des populations. Depuis le début de 1960, les actions du maquis contre les fermes européennes et les colons sont plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en automne 1959 et au début de l'hiver.

Les pertes en armes sont compensées

Cette dégradation de la situation militaire se marque jusque dans des régions que le commandement français présente depuis des années comme les « moins mauvaises ». Dans certaines zones de l'Algérie de l'ouest en particulier, l'activité des maquis s'accroît régulièrement depuis plusieurs semaines. Les récents attentats qui se sont produits en Oranie sont venus infliger un dramatique démenti aux affirmations officielles selon lesquelles cette région était désormais pratiquement « débarrassée de fellagha ». Ce qui préoccupe le plus beaucoup d'officiers c'est que, précisément dans ces régions, l'activité des maquis est désormais uniformément répartie sur de très vastes zones. Par ailleurs, malgré le nombre d'armes saisies et les difficultés réelles de franchissement des frontières, il semble que les pertes d'armement subies par le F.L.N. soient régulièrement compensées, soit parce que des convois parviennent malgré tout à pénétrer en Algérie, soit

surtout parce que les désertions et les armes prises au combat fournissent une alimentation suffisante au maquis.

Printemps 60 = printemps 59

Les informations sur l'activité militaire, bien qu'elles soient très rares, et qu'elles ne reproduisent qu'une petite partie des activités réelles, confirment que le niveau de l'activité des maquis n'a pas été sensiblement atteint. Dans le sud-oranais, si souvent « nettoyé » depuis deux ans, au cours des deux derniers mois, les engagements ont été nombreux, aussi bien dans les secteurs de Tiaret et de Tlemcen que vers le sud, jusque dans la région de Geryville. Dans l'Ouarsenis, qui avait été la première zone d'application du Plan Challe et où les porte-parole officiels affirmaient en mai 1959 que le F.L.N. était brisé à jamais, les accrochages sont nombreux dans le Dahra, dans les secteurs de Mascara, de Tenès, de Duplex. La vallée du Chélif est à nouveau une région d'insécurité. Enfin, dans le Constantinois, les combats sont ininterrompus. Les secteurs de Kerrata, d'El Milia, de Sétif, d'Arago, de Biskra, de Ziam-Mansouria, de Jemmape, reviennent plusieurs fois par semaine dans les dépêches les plus officielles. Dans la péninsule de Collo, les grandes opérations destinées à briser l'implantation F.L.N. ont fait long feu. Plusieurs observateurs constatent que dans cette zone les troupes françaises se sont heurtées à des unités parfaitement organisées, bien armées et bien ravitaillées.

Il n'est donc pas inexact d'écrire que dans l'ensemble, la carte opérationnelle du printemps 1960 coïncide presque exactement avec la carte opérationnelle du printemps 1959. Les bastions principaux de l'insurrection algérienne sont demeurés pratiquement inexpugnables malgré l'énorme effort du Plan Challe. Dans plusieurs secteurs, les officiers responsables admettent que la situation est en passe de redevenir aussi « mauvaise » qu'elle l'était avant les grandes opérations.

Roger PARET

SELF-DÉFENSE NATIONALE...

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, d'un article dans lequel le général Ely, sous le titre « diriger, commander, agir », a fait connaître le point de vue du chef d'Etat-Major de la Défense nationale sur les méthodes de gouvernement.

On a moins parlé de l'organe de presse choisi par cette haute personnalité militaire pour porter à la connaissance de « qui de droit » la volonté d'une armée qui, depuis le 13 mai 1958, a perdu l'habitude d'être muette.

Il s'agit de la Revue de Défense nationale, dont les bureaux sont situés 1, place Joffre (cherchez dans l'annuaire téléphonique qui est propriétaire de cet immeuble...).

Le Conseil d'Administration et le comité de patronage comprennent des militaires de haut grade, des représentants de l'industrie lourde et de la Banque, et quelques hauts fonctionnaires dont on aimerait savoir en quoi ils diffèrent de ces technocrates dont parle sans indulgence le général Ely.

Nous avons eu la curiosité de feuilleter jusqu'au bout le numéro de cette revue dans lequel se trouvait l'article du chef d'Etat-Major général. Malgré sa diffusion limitée, la Revue de Défense Nationale comporte plus de soixante pages de publicité.

Poussant un peu plus loin l'examen, on constate bientôt que cinquante-trois de ces pages publicitaires sont remplies par des placards vantant la qualité des produits ou des services de firmes algériennes : les travaux publics et le bâtiment viennent en tête avec plus de cinquante annonceurs, puis la métallurgie, l'industrie automobile, avec une trentaine d'annonceurs, et encore les transporteurs, les commerçants en produits alimentaires, textiles, mobiliers, matériel de bureau, etc.

En somme, tous ceux pour qui la guerre d'Algérie signifie prospérité, chiffre d'affaires décaplé, y sont allés de leur « publicité de soutien » en faveur de la Revue de Défense Nationale.

Est-ce parce que l'armée — pour des raisons hautement désintéressées — veut le maintien pendant encore des décades d'un corps expéditionnaire d'un demi-million d'hommes en Algérie ?

Est-ce parce que les lecteurs reconnaissants de la Revue sont aussi les signataires des marchés de l'Armée ?

Allons donc ! Calomnies... Les industriels et commerçants algériens s'intéressent tout simplement à la Défense Nationale...

Et honni soit qui mal y pense.

INSURRECTION CONTRE LE RACISME

Le 1^{er} Novembre 1954, moins de cinq cents jeunes gens rudimentairement armés, inversaient exactement l'ordre des choses en Algérie. Des travailleurs et des paysans décidaient de faire leur propre histoire au lieu de la subir, tandis que les Européens devaient compter pour la première fois depuis la révolte de 1871 avec une autre souveraineté que la leur.

En cinq ans de guerre ce renversement s'est imposé avec une force si considérable que la France en effet voit son destin commandé par l'affaire algérienne et par conséquent par l'adversaire : 400.000 hommes sont fixés en Algérie, les jeunes gens du contingent deviennent parfois des tortionnaires, ou s'interrogent parfois sur l'armée, l'économie française est bloquée, la démocratie n'est plus qu'un mot vide, la monarchie réactionnaire s'installe, la fascisation s'intensifie et le Prince bavarde. Mais dans le même temps l'ALN s'installe et forge ses trois instruments (action individuelle, guérilla et maquis), le recrutement compense les pertes, l'administration politique du F.L.N. s'installe sur le territoire algérien, le G.P.R.A. est en train de devenir une autorité juridique qui ne dépend plus du bon vouloir de la métropole.

Le renversement du 1^{er} Novembre a entraîné l'Algérie dans une véritable guerre totale où la détermination militaire des adversaires semble absolue : si les jeunes Algériens de 16 à 18 ans choisissent la mort ou la négociation équitable, l'autorité française choisit la guerre interminable pour les Français, les camps pour 1 million d'Algériens, et la torture comme moyen de démonstration.

Pourquoi cette guerre totale

Il est certes bien évident que nous sommes en présence d'une guerre coloniale et qu'elle comporte par conséquent des motivations économiques et capitalistes dont le mécanisme est assez clair : spoliation des terres fertiles, refoulement progressif des paysans vers la montagne, exploitation d'une main d'œuvre bon marché, détournement de la plus value vers des investissements en métropole mais jamais vers l'industrialisation de l'Algérie, économie contradictoire d'un pays à la fois sous-développé (vendant des produits bruts et achetant des produits manufacturés) et moderne cependant ! (techniques agricoles avancées sur la moitié des terres fertiles, c'est-à-dire sur les terres appartenant aux Européens, et pour le seul bénéfice des fournisseurs de la métropole en vin, chène-liège etc...) Mais les indispensables analyses économiques sont insuffisantes et ne permettent de comprendre que la moitié de la réalité : l'insurrection

Notre seule
richesse :
nos lecteurs
Abonnez vous

algérienne n'est pas seulement un combat contre les seules conséquences économiques de la colonisation, elle est aussi un combat pour une reconnaissance de droit : les Algériens luttent pour construire une société dans laquelle ils seraient reconnus pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des hommes. Ils combattent pour une société où leur travail serait enfin payé au même taux que tout autre travail équivalent exercé dans la même société : c'est précisément ce que le système colonialiste rend impossible.

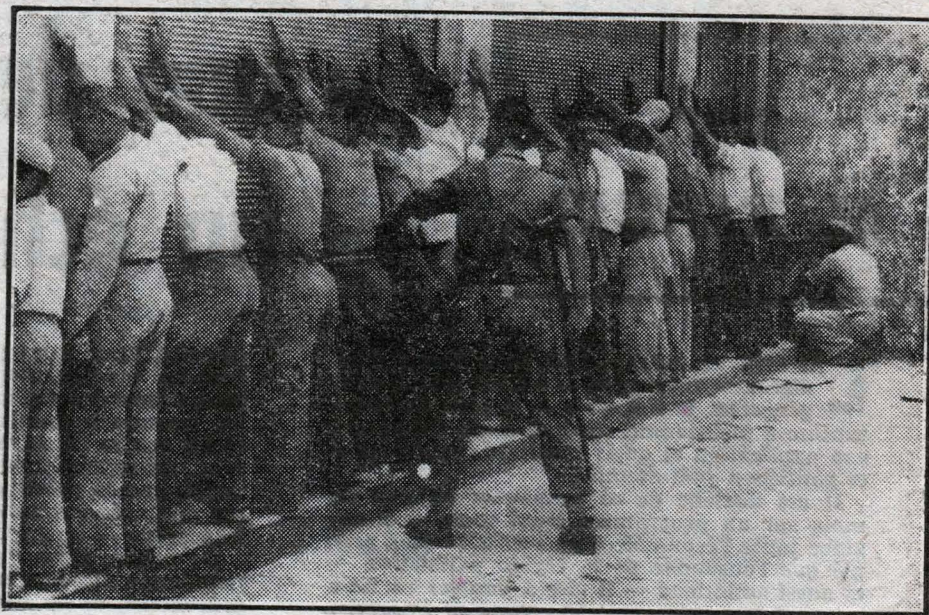
Féodalité du mépris

Le but du colonialisme (accumuler beaucoup de profits et payer peu de salaires) n'est précisément pas réalisable sans cette condition préjudiciable qui consiste à créer un sous-prolétariat tel qu'il n'en existe aucun équivalent dans les grandes métropoles industrielles. Mais quand ce sous-prolétariat misérable est créé, il faut bien voir que le colonisé subit ensuite une double oppression : d'une part il vit dans une effroyable misère matérielle (le gland est la nourriture des paysans de l'Ouarsenis avant 1954), mais d'autre part il est un sous-homme, le représentant d'une espèce vivante qui n'est pas encore une humanité. Il n'est plus certain alors que l'on puisse hiérarchiser les deux formes d'oppression, il n'est plus même certain que le colonisé mette au premier plan de son combat la lutte contre le capitalisme ; il se peut fort bien que la revendication de l'indépendance politique soit d'abord la revendication pour une existence humaine.

En ce sens le nationalisme algérien n'est pas un chauvinisme mais un processus dialectique de réponse : la revendication d'une nation algérienne est une réponse au mépris, et l'existence de cette nation est le fruit de la négation qu'on faisait de chaque algérien, et la marque de la solidarité que le combat instaurait parmi les rebelles.

Car enfin le colonialisme n'a pas seulement créé la misère, et le colon n'est pas seulement un chef d'entreprise plus aventureux : c'est la féodalité du mépris qui constitue pour l'Européen la première justification de son enracinement, et de la grande compensation à son exil. En France, le colon serait un moyen ou un grand patron, rien de plus qu'un rouage de la production, vivant après tout sous la menace constante de la « subversion » sociale. En Algérie, le colon est un prince, tranquille et assuré, maître absolu, membre d'une minorité d'élite, descendant des pionniers qui lui font comme une noblesse. Le colon vit dans un monde artificiel et isolé, qui n'est constitué que par l'ensemble des Européens, mais qui se donne à lui-même comme le seul monde véritable, le seul où l'on détienne les leviers de commande, les avantages de l'intelligence et de la culture ; la complicité enfin avec la métropole verdoyante et le monde occidental.

Pour l'Européen, l'Arabe n'existe pas ; il vit. Et il vit au-delà des frontières blanches de l'humanité ; le racisme du grand fermier ou du petit Blanc est le même, et il consiste toujours à ignorer dans l'indifférence la



« La moitié de la réalité... »

particularité des sous-hommes. Les « lycéens » apprennent l'anglais, mais non pas l'arabe. Aucun colon ne connaît, cela va de soi, la littérature arabe ou sa vie concrète dans les médersas ; on ignore jusqu'au nom de certains clercs islamiques connus parfois au Pakistan. La vie quotidienne est une existence en partie double : d'un côté les Européens et de l'autre côté vers les régions misérables des bidonvilles, des casbah ou des montagnes, les Arabes. A chacun ses médecins, ses avocats, ses fournisseurs, ses clients et ses quartiers. Si les Européens s'offrent à eux-mêmes, dans les villas dominant la baie d'Alger, le spectacle réciproque de leur précieuse humanité, c'est pour rejeter dans l'ombre tout un peuple d'inférieurs et justifier à leurs propres yeux le sort misérable qu'ils leur font.

“ Sous-espèce ”

Quel est-il, ce peuple ? C'est simple : dès qu'un homme est sale, brun, frisé, voleur et paresseux, c'est qu'il est Arabe et insignifiant. Son burbanous n'est que la marque extérieure de sa vraie nature, l'ignominie. En France on dirait que c'est parce qu'il est pauvre que l'Arabe est sale. En Algérie, c'est le contraire : c'est parce qu'il est sale qu'il est pauvre, et c'est parce qu'il est arabe qu'il est sale. La preuve ? C'est que tous les Arabes sont sales, voleurs et paresseux. La pauvreté vient ensuite, et parce que, n'est-ce pas, on ne peut pas payer comme du travail blanc du « travail arabe ». Sans spécialité, sans éducation technique, les Arabes sont aux yeux des colons des êtres en eux-mêmes incapables et non pas des hommes auxquels on a refusé toute éducation générale et professionnelle. Et ces incapables forment une masse confuse où les visages et les personnes sont discernables ; tous les mâles sont Mohammed et toutes les femelles Fatma : non pas des humains, mais une sous-espèce bisexuée.

Le résultat est brutal. Neuf millions d'individus ont un statut de minorité asservie et un million d'Eu-

ropéens un statut d'hommes libres et bien nourris. Et les neuf millions forment une étrange espèce : puisque tous les misérables sont Arabes et tous les privilégiés Européens, la « minorité » majoritaire est une véritable « race prolétarienne ».

Il est clair dans ces conditions que l'insurrection est le produit de trois séries de motifs : d'abord la misère coloniale, ensuite l'échec des entreprises politiques des nationalistes algériens et la trahison constante des promesses françaises, enfin la colère progressivement étendue à une collectivité d'hommes solidaires. Ce qu'on aperçoit, c'est que l'insurrection algérienne, comme politisation et rationalisation de la colère, c'est aussi une insurrection contre le racisme : la « race prolétarienne » est en train de perdre ses chaînes.

Mais la guerre a changé ce racisme : de la ségrégation méprisante on est passé à la violence apeurée. En août 1956 le Comité des Etudiants français d'Algérie (ultra) adresse à l'U.G.E.M.A. un tract où l'on rencontre des expressions comme : *bande de salopards, bande d'assassins, ordures, bande de bicots et de ratons puants, fesses vérolées, buter, les vrais Français (sic) en ont marre de vous voir.*

Mais cette haine, c'est elle aussi qui torture. Il n'y a pas de justification technique et militaire à la torture, il n'y a que des raisons politiques et passionnelles : pour restaurer un pouvoir mis en question, on substitue à une conduite politique une terreur inutile, et pour retrouver un prestige contesté partout, on substitue le sadisme fasciste au mépris moral.

Il est clair que notre devoir est tout tracé : combattre dans le colonialisme l'exploitation capitaliste et l'asservissement raciste. Pour l'affaire algérienne, c'est en fait un seul et même combat, et il consiste à construire des deux côtés de la Méditerranée, par la coopération des masses qui travaillent et quelle que soit la langue qu'elles parlent, des sociétés équitables faites pour l'homme.

Robert MISRAHI

“ La guerre d'Algérie doit prendre fin ”!

GRAND MEETING organisé par le P.S.U.

le 14 juin à 21 h., à LA MUTUALITÉ
sous la présidence de Mireille OSMIN, avec G. BARBIER,
Y. DECHEZELLES, E. DEPREUX, G. MARTINET, D. MAYER

LE PLAN DE CONSTANTINE

par

M. RUNGIS

• une demi-réussite économique • un échec politique

LANCEE en octobre 1958, sous forme d'un discours-programme — « C'est grand, c'est généreux, la France » — le plan de Constantine a maintenant dix-huit mois. Où en est son application et quels résultats économiques et politiques a-t-il donnés ?

Il est difficile de se prononcer en peu de mots sur un programme aussi vaste — il englobe toute l'économie d'un territoire plus peuplé que l'ensemble de la région parisienne — et aussi ambitieux — il vise à doubler en huit ou neuf ans seulement le revenu de l'Algérie. Mais on peut schématiquement formuler l'avis suivant : au bout de dix-huit mois d'expérience, le plan de Constantine a peu de chances d'être intégralement réalisé ; il n'en constitue pas moins une demi-réussite économique, alors que politiquement il semble un échec à peu près total.

La réussite économique et sociale du plan est assez souvent mise en relief par les pouvoirs publics pour qu'il soit peu nécessaire d'y insister. Elle est pourtant incontestable. Quelques chiffres le démontrent.

Sur le plan scolaire, d'abord. Alors qu'il avait fallu plusieurs décades pour envoyer à l'école primaire moins de 500.000 enfants, 280.000 gosses supplémentaires ont été scolarisés en deux années seulement, le pourcentage d'augmentation atteignant même 80 % pour les enfants musulmans. De même la population des lycées s'est accrue d'un cinquième en deux ans et le nombre de musulmans y a augmenté de plus de moitié.

Si l'on considère maintenant le secteur de la construction, on constate que le nombre des logements mis en chantier chaque année est passé de quelque 25.000 à 42.000 et atteint en 1960, selon l'Administration, 48.000. Plus rapide dans le bled que dans les villes, le démarrage du bâtiment a permis d'employer plusieurs milliers de chômeurs.

L'industrialisation, elle aussi, s'accélère. Alors que de 1947 à 1958, 142 entreprises seulement s'étaient installées en Algérie, y créant quelque 10.000 emplois, 104 firmes métropolitaines ont en 18 mois manifesté leur intention d'y construire une usine et 154 entreprises algériennes ont demandé l'aide des pouvoirs publics pour créer de nouveaux ateliers ou étendre leur établissement.

Enfin, sur le plan agricole, de nombreux centres de formation se sont ouverts, qui forment dès à présent les moniteurs dont ont besoin les douars pour améliorer leurs techniques ancestrales et s'ouvrir au progrès agricole (engrais, irrigation, mécanisation...) Plus au sud encore, les pétroles d'Hassi Messaoud coule en pipe vers Bougie, et les travaux de pose du feeder qui amènera le gaz naturel d'Hassi R'Mel vers Oran et Alger ont commencé.

Un plan mal orienté...

Comment dès lors affirmer que le plan de Constantine ne constitue qu'un demi-succès économique ? Ce n'est ni mépris des résultats obtenus, ni ignorance des efforts déployés. Mais plusieurs raisons précises obligent à plus de lucidité que n'en témoignent les laudateurs gaullistes.

On peut, pour simplifier, réunir ces raisons en deux groupes : celles qui tiennent à la mauvaise orientation économique du plan de Constantine, ensuite celles qui tiennent à sa non-application. Commençons par les premières.

Dans un pays où 60 % des habitants ne disposent que d'un revenu de 30.000 fr. par an — oui, vous avez bien lu, il ne s'agit pas de nouveaux francs, ni

ce point. Mais force est de constater qu'en dépit des grandes proclamations sur la priorité donnée au bled, l'ensemble des crédits prévus pour l'agriculture, les travaux hydrauliques, la conservation des sols (lutte contre l'érosion et le vent), l'entretien des forêts... ne représentent qu'un dixième à peine des investissements prévus cette année dans le cas du plan (30 milliards sur 269). On a peine à croire qu'il soit impossible — ou inutile — de faire plus.

De même, alors que les quatre cinquièmes de la population algérienne ne mangent pas à leur faim et présentent, de ce fait, une moindre résistance à la maladie, le plan ne prévoit d'accroître les productions alimentaires que de 27 % en cinq ans : 30 % pour l'élevage et 25 % pour les productions végétales. De telle sorte que l'Algérie devra encore importer, au terme du plan, une importante partie des aliments qu'elle consomme.

Ce paradoxe serait moins affligeant si le plan ne confirmait pas qu'en 1964 les 1.700.000 personnes employées à l'agriculture ne travailleront encore qu'un jour sur trois (120 jours par an, contre 100 actuellement) et que 20.000 emplois nouveaux seulement auront été créés dans l'agriculture en 5 ans. Il est clair dans ces conditions que le niveau de vie de la population du bled aura peu monté dans cinq ans. Surtout si l'on tient compte de l'accroissement de population dû aux progrès de la médecine.

Le plan parle d'une amélioration du revenu de 6 % en moyenne par tête et par an pour l'ensemble de l'Algérie, taux qui serait légèrement dépassé pour la population du bled (7 % environ). Au bout de 5 ans, cela fait environ 40 % d'accroissement des ressources ; c'est dire que le fellah moyen aura dans 5 ans — et si le plan est réalisé — un revenu de... 3.500 fr. par mois, au lieu de 2.500 fr. actuellement. Une vraie fortune !

...et trop favorable aux populations de la côte

Bien sûr, faute de pouvoir y parvenir rapidement par un aménagement direct de la production, une répartition plus égalitaire des ressources de l'Algérie serait possible grâce à une transformation de la fiscalité. Le rapport général sur le plan de Constantine nous apprend qu'en Algérie, 1.500.000 personnes ont actuellement un revenu de 250.000 fr. par an (revenu moyen des Français vers 1952).

Il serait techniquement possible de prélever sur ces habitants de quoi aider les autres à avoir moins faim : une taxe de 10 % sur cette catégorie, par exemple, permettrait de relever du cinquième le misérable niveau de vie des 6 millions de fellahs les plus pauvres. Mais ce serait évidemment un choix politique important très mal vu des Européens d'Algérie, qui n'ont jamais imaginé une telle « fraternisation fiscale » avec les musulmans. On sait au contraire que la fiscalité appliquée à l'Algérie est plus légère que celle en vigueur en France (17 % du produit national contre 20 % en France). Le plan de Constantine ne prévoit en tout cas rien qui rappelle une telle répartition des richesses.

Bien au contraire, les capitaux publics auxquels il fait appel sont surtout ceux de la métropole. Le principe — énoncé dans les discours gouvernementaux — est celui de la double moitié dans le financement du plan : 1/2 capitaux publics, 1/2 capitaux privés ; 1/2 fonds métropolitains, 1/2 fonds algériens. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces proportions sont largement fantaisistes.

Cette année, par exemple, la ventilation du financement des 269 milliards d'investissements prévus est la suivante (en milliards) :

	Originaires de métropole	Originaires d'Algérie	Total	En %
Fonds publics	111,6	40,7	152,3	56 %
Fonds para-publics	16,7	18	34,7	13 %
Total (publics et para-publics)	128,3	58,7	187	69 %
Fonds privés	21	61,5	82,5	31 %
Total	149,3	120,2	269,5	100 %
En %	55 %	45 %		

d'un revenu mensuel — et où 25 % d'autres n'ont qu'un revenu de 100.000 fr. par an (soit 8.000 fr. par mois) (1), l'effort essentiel doit être axé sur l'élévation des ressources de la population du bled. Donner à manger aux fellahs qui ont faim, de la terre à ceux qui n'ont rien — ou presque rien — à cultiver, de l'eau aux champs que brûle le soleil, des engins aratoires pour cultiver en profondeur des sols épuisés superficiellement, des engrais pour fertiliser les terres pauvres, des usines pour transformer sur place les produits peu utilisables en l'état...

Telle devrait être l'orientation principale du plan. Ses auteurs en ont bien conscience puisque plusieurs chapitres du programme quinquennal développent

Comme on le voit, les fonds publics et para-publics (organismes de crédit nationalisés) représentent plus des 2/3 (69 %) du total, et la part de la métropole sensiblement plus que la moitié (55 %). Même en tablant — comme le fait le plan — sur 50 milliards d'auto-financement (non compris dans les tableaux officiels parce que difficiles à recenser), la part des fonds publics et para-publics excède encore largement la moitié du total (187 sur 319).

A eux seuls les fonds publics et para-publics originaires de métropole représentent la moitié des investissements recensés (128 sur 269). Le sens de ce financement est donc clair : c'est aux contribuables métropolitains, et plus spécialement aux familles po-

pulaires, qui constituent la grande masse des contribuables soumis à l'imposition directe, que de Gaulle et Debré demandent de payer l'essor de l'Algérie.

La critique à formuler sur l'application géographique des efforts prévus par le plan va dans le même sens. Non seulement on ne demande pas un gros effort fiscal à la population la plus fortunée du territoire algérien, celle qui vit dans la bande côtière relativement prospère, mais encore les perspectives d'industrialisation du plan vont la favoriser.

Quatre « zones d'élection » ont été choisies par le gouvernement pour développer l'industrie algérienne : Bône, où une usine sidérurgique attirera, espère-t-on, la métallurgie ; Alger, Oran (où sera installée une fabrique d'aluminium) et Arzew, port situé à 60 kilomètres à l'est d'Oran (on y implantera des usines chimiques). Par la suite, d'autres pôles industriels seront développés, dans la grande banlieue d'Alger, Oran, Constantine, Bône, Arzew... Enfin, nous apprend le plan, des « zones décentralisées » seront aménagées ; où cela ? Encore sur la côte : Beni-Saf (port de Tlemcen) et Bougie, autre port, entre Alger et Bône. Seule la zone de Tizi-Ouzou fera exception ; encore est-elle très proche (20 kilomètres à vol d'oiseau) du littoral.

Aussi est-il clair, en dépit des velléités de décentralisation industrielle, que c'est la même bande côtière, qui s'est déjà le plus développée depuis un siècle, au bénéfice de la population européenne, qui connaîtra l'expansion la plus marquée. Près de deux millions d'habitants nouveaux y accourront dans les dix prochaines années. Sur le plan social comme sur le plan politique, une telle perspective est hautement significative : elle prépare la solution du repli annoncée par le général de Gaulle, la « partition » de l'Algérie, les Européens conservant — dans l'esprit « généreux » du général — la partie côtière industrialisée et urbanisée dans le cadre du plan de Constantine.

Du retard

A ces critiques sur l'orientation même du plan, il faut ajouter en second lieu une série de remarques sur son exécution. Car, nous le disions plus haut, il est peu probable que le plan de Constantine soit intégralement réalisé. Quelques exemples le prouvent.

Dans l'industrie de transformation, par exemple, qui doit fournir le quart des emplois nouveaux prévus par le plan, on est déjà loin de compte. 260 entreprises ont bien obtenu des pouvoirs publics « l'agrément » qui donne droit au pactole budgétaire ; mais leurs projets d'investissements ne sont pas pour autant réalisés. Sur ce total, un cinquième seulement ont largement avancé leurs travaux ; 40 % n'ont fait que les commencer, 40 autres pour cent n'en étant encore qu'aux formalités préalables.

Aussi, dix-huit mois après le démarrage du plan, alors que quelque 30.000 emplois devraient déjà avoir été créés dans ce secteur, les emplois effectivement créés n'excèdent guère quelques milliers (aucun chiffre officiel n'est évidemment donné sur ce point précis). Certes Renault, Michelin, Lorraine-Escaut, Sambre-et-Meuse et quelques firmes américaines ou allemandes se sont déjà installées en Algérie ou s'apprêtent à le faire. Mais ces arbres ne sauraient être confondus avec la forêt promise et l'on peut encore ajouter que 52 % des projets agréés sont simplement des extensions d'usines algériennes. On est donc, dans ce secteur loin de compte.

De même, pour l'industrie lourde : la fameuse aciérie de Bône — « sans laquelle les Algériens croiraient que nous n'avons pas confiance en nous », disait, il y a un an, M. Delouvrier — n'a toujours pas vu le jour ; non seulement elle n'est pas en chantier, mais elle n'existe même pas à l'état de plans, les sidérurgistes continuant à se faire tirer l'oreille pour la construire. La raffinerie d'Hussein Dey n'est pas non plus en chantier, non plus que le complexe pétro-chimique d'Arzew.

Sans le « concours actif de la population »

La construction va mieux et semble à peu près dans l'épure du plan. Mais il paraît certain qu'elle ne fournira pas tous les emplois attendus d'elle. Si, comme prévu, le rythme de construction passe de 25.000 à 90.000, l'augmentation de la cadence (de 65.000 par an) procurera du travail à moins de 100.000 ouvriers par an, dont, d'ailleurs, un bon nombre seront les paysans locaux, ayant donné la main aux travaux.

Ceux-ci — au demeurant très sommaires — pour les trois quarts des « logements », il s'agit de simples gourbis carrés, ne coûtant pas plus de 600.000 francs pièce en moyenne — emploieront peut-être même beaucoup moins de main-d'œuvre que prévu. Enfin, sur le plan social, les quelque 300.000 logements neufs construits ne représenteront un gain net que de 150.000 logements seulement, puisque la

CE QUE COÛTE LA GUERRE d'ALGÉRIE

reste sera nécessaire pour reloger le million de personnes « regroupées » dans les camps.

Troisième secteur essentiel : l'agriculture. Dans ce domaine plus que dans les autres, la guerre compromet l'exécution du plan. D'abord en empêchant un certain nombre de travaux hydrauliques ; ensuite en détournant la population du rôle actif qu'elle seule peut jouer dans la mise en valeur du sol. L'effet des trois grands barrages prévus dans les régions d'Alger, de Bône et d'Oran ne se fera sentir qu'à la fin du plan. D'ici-là, ce sont les « petits travaux » qui seront les plus utiles : captation d'eaux souterraines, lacs des collines... Or cela « exige un concours actif de la population », rappelle le plan, concours que la guerre compromet de bien des façons. De même la mise en culture des 250.000 hectares rachetés par l'Etat pour être loués (ou vendus) à des fellahs — pompeusement baptisée « réforme agraire » — est présentement bloquée par l'absence de candidats, le F.L.N. ayant fait connaître son hostilité à l'opération.

Ainsi, dans cet autre secteur capital, le plan risque de ne pouvoir être exécuté. Au total il est évident que les objectifs de création d'emploi du plan de Constantine ont peu de chances d'être atteints si, dans la plupart des branches importantes, des motifs particuliers, liés directement ou non à la prolongation de la guerre, entravent son exécution. Ceci ne signifie nullement, répétons-le, que le plan de Constantine reste sans effet ; il donne présentement un grand coup d'accélérateur à l'équipement de l'Algérie. Mais il le donne mal et, par surcroît, pas à la vitesse initialement prévue.

Echec politique

Ces avatars vont-ils faire manquer au plan son objectif politique ? Le risque serait réel, si cela n'était déjà fait.

Le but politique du plan — la seule chose à quoi de Gaulle se soit intéressé, car ces questions économiques, « l'intendance », comme il dit, ne le passionnent guère — est simple : convaincre les Algériens que la France ne se désintéressera pas de l'Algérie, puisqu'elle y fait des dépenses importantes ; et les ayant convaincus qu'il faudrait de toute façon compter avec elle, les persuader qu'il vaudrait mieux commencer par compter avec elle en acceptant une « présence française », si prolifique en subventions, investissements, avantages fiscaux divers, emplois nouveaux... Cet « oncle de France », si peu avare de ses deniers, ne vaut-il pas mieux que le F.L.N., tout juste capable de faire durer les combats ?

Tel est le sens profond de la démarche gaulliste. Celui qui explique à la fois :

— la prolongation des combats (il faut démontrer que le F.L.N. ne peut imposer sa loi, et que l'armée française restera) ;

— l'effort considérable fait sous forme d'investissements publics (c'est le cadeau destiné à séduire les Algériens) ;

— l'insistance — assortie de subventions énormes, dépassant parfois 50 % de la somme investie — déployée auprès des industriels français pour qu'ils s'installent en Algérie ;

— inversement, la promesse formelle faite au patronat que l'Algérie resterait un « marché ouvert » pour la métropole, sans droits de douane ni contingentement.

Les possibilités de réussite d'un tel dessein politique étaient, dès le départ, très faibles. D'abord parce que les Algériens — nous l'avons bien vu plus haut — risquent de ne pas s'apercevoir des progrès de l'économie algérienne : passer de 30.000 à 42.000 fr. de revenu annuel n'est pas un tel enrichissement ! La population européenne, elle, sentira beaucoup l'expansion.

Ensuite parce que des aléas risquaient d'empêcher l'exécution du plan, donc la production de ses effets ; ces risques se sont concrétisés : les « regroupements » ont déporté plus d'un million de personnes, la guerre empêche l'irrigation de nombreuses terres, les capitaux privés métropolitains hésitent à s'investir en Algérie, en dépit des largesses faites aux frais des contribuables...

Enfin parce qu'une faible amélioration du niveau de vie des Algériens ne pouvait leur faire oublier la revendication nationale, exaspérée par six années de guerre. La Résistance n'est pas si loin que nous ne puissions le comprendre facilement.

Dix-huit mois après son lancement, l'objectif politique du plan est d'ores et déjà manqué. La « troisième force » qu'il devait faire naître en Algérie n'est pas apparue. Le taux d'abstentions aux élections — pourtant « organisées » par l'armée — a été plus élevé que jamais. Le fossé s'est encore creusé entre la population musulmane et le pouvoir français.

La preuve — une nouvelle preuve — est donnée que la tactique de la sucette, pas plus que celle du bâton, ne résoudra le drame algérien. Ce n'est pas une subvention, ce n'est pas une promesse d'investissement qui fera déposer les armes à ceux qui se battent pour la liberté et la dignité. C'est l'octroi de l'indépendance, ou des moyens d'y parvenir, qui les amènera à cesser le combat. C'est sur cette base que peut s'ouvrir une telle négociation, sur rien d'autre.

En attendant cette inéluctable issue, le plan de Constantine continuera sa course, comme un satellite qui aurait manqué son orbite.

(1) En 10 ans, la population a augmenté de près de 12 % et la production agricole de 20 % seulement. La production industrielle a certes augmenté de moitié, mais elle n'intéresse qu'une fraction très limitée de la population (habitants des villes portuaires).

En 1956, 320 millions de crédits spéciaux avaient été votés par le Parlement pour couvrir les dépenses militaires dues à la guerre d'Algérie. En 1957, les mêmes crédits furent de 380 millions. Depuis, dans le but avoué de cacher à la Nation ce que lui coûte cette guerre impopulaire, des ventilations différentes des frais dans le budget rendent plus difficiles les évaluations. Compte tenu de l'augmentation des prix, de l'intensification des grandes opérations et de la légère augmentation des effectifs, il ne fait aucun doute qu'en 1959 et 1960 ces chiffres doivent être portés à 500 ou 600 milliards pour chacune des deux années.

Cependant, de telles évaluations sont des évaluations officielles et minimum. Elles ne tiennent nullement compte de l'ensemble des dépenses effectuées pour des achats de camions, d'avions d'un modèle périmé, de frais d'installation et de fonctionnement de prisons, de camps d'internement et de regroupement, de fabrication de routes stratégiques, de mise en service de terrains d'aviation, de frais de justice, etc... qui sont imputées soit au budget militaire général soit aux différents budgets civils. C'est pourquoi à partir des budgets de l'Etat et des rapports du Ministre des Finances et de la Délégation en Algérie, pour avoir une estimation totale de ce que coûte la guerre d'Algérie, il est nécessaire de faire un travail considérable.

Les chiffres que l'on peut retenir sont les suivants (1) :

1956...	500 milliards d'anciens francs,
1957...	750 —
1958...	800 —
1959...	900 —
1960...	1.000 —

Il est caractéristique, en tout cas, que personne en France ne puisse sans un travail considérable savoir ce que coûte la guerre. Les dépenses — qu'elles soient 600 ou 1.000 milliards par an — sont suffisamment considérables pour que le gouvernement français cherche par tous les moyens à en cacher le montant à l'opinion et, même, à continuer à l'ignorer lui-même.

Lorsqu'on se rappelle que « l'impasse » budgétaire est de 600 milliards environ et que M. Pinay et maintenant M. Baumgartner se sont battus et se battent pour qu'elle n'augmente pas de 50 milliards en refusant les augmentations de traitements des fonctionnaires, lorsqu'on sait que les investissements publics ne sont que de 1.350 milliards et l'aide budgétaire civile à l'Algérie de 134 milliards, on se rend compte de l'importance d'une ponction de 600 à 1.000 milliards par an sur le budget de la Nation.

Conséquences directes

Mais, disent les hommes politiques qui défendent l'Algérie française, ces dépenses gouvernementales ne sont pas perdues, elles permettent, en fait, une progression rapide de l'économie française. Il faut bien avouer que dans un premier temps — et cela explique sans doute en partie l'apathie de l'opinion publique — la guerre d'Algérie, comme toute guerre, a stimulé l'économie de notre pays : fabriquer des uniformes militaires, des tanks, des avions, des camions militaires est une aubaine pour certains, n'en doutons pas. Bien plus, le rappel du contingent en 1956 a créé en 1957 une crise indiscutable de main-d'œuvre qui a conduit à une augmentation des heures supplémentaires et à des augmentations relativement rapides de salaires. Malheureusement, comme il arrive pendant toute guerre, la production ainsi encouragée n'étant pas dirigée vers la satisfaction des besoins civils, les salaires et des profits ainsi distribués ne trouveront par les biens de consommation en nombre suffisant, si bien que les achats à l'étranger augmentèrent — crise de devises — et que les prix montèrent rapidement : inflation, diminution du niveau de vie.

C'est pourquoi, il ne fait pas de doute qu'une des causes fondamentales de la récession française de 1958-1959 est la poursuite de la guerre d'Algérie et que la récession américaine de 1957-1958 et la convertibilité progressive de la livre sterling n'auraient pas eu de conséquences aussi catastrophiques sur notre balance des paiements extérieurs sans cette guerre.

Cela est, d'ailleurs, bien évident : la croissance de l'économie française est limitée, dans les conditions économiques actuelles à un maximum de 5 % par an environ, soit moins que ce coûte la guerre d'Algérie par an. Pour compenser les dépenses supplémentaires dues à cette guerre, la consommation intérieure française civile devait obligatoirement, en admettant que cette croissance de la production

soit réellement atteinte, stagner pendant une an et demi environ, c'est-à-dire qu'en fin 1959 le niveau de vie ne pouvait dépasser celui du milieu de 1957 qui n'avait pas en fait été sérieusement entamé par la guerre étant donné la réponse tardive des mécanismes économiques.

Coût direct

Mais les conséquences en ont été beaucoup plus tragiques, en fait. Il n'est pas juste de penser qu'en matière économique un milliard de francs soit égal à un milliard de francs, comme l'écrirait un simple comptable.

La guerre d'Algérie a produit dans l'économie française des tensions dues à une certaine reconversion : passage d'une économie de paix à une économie partiellement de guerre. La conséquence immédiate a été le déséquilibre de notre balance des échanges par :

- Une augmentation de nos importations :
 - achat de matériel militaire américain destiné à l'Algérie, 50 à 100 milliards par an ;
 - achats de matières premières (laine, coton notamment) ;
 - achats de produits fabriqués que l'industrie française ne pouvait produire en même temps que le matériel militaire que réclamait le gouvernement français ;
 - achats de main-d'œuvre étrangère.
- Une diminution de nos exportations :
 - ventes insuffisantes résultant d'une hausse de prix intérieurs ;
 - ventes freinées par l'ouverture de débouchés intérieurs dus à la guerre d'Algérie.

C'est pourquoi il n'est pas exagéré de fixer à 750 milliards d'anciens francs la perte totale en devises résultant de la guerre d'Algérie.

Une telle perte de devises, pour un pays dont l'équilibre des comptes extérieurs est difficile, ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences graves et, dès la fin de 1957, le gouvernement dut prendre des mesures restreignant l'expansion économique. Ce sont ces mesures et les mesures qui lui firent suite en 1958 et 1959 qui conduisirent à la récession de 1958 et 1959 et qui retardèrent la réalisation du 3^e plan d'équipement d'environ un an.

Prise de conscience

Ainsi, la guerre d'Algérie a eu comme conséquence directe une stagnation du niveau de vie des Français pendant un an et demi, et les mesures indirectes qu'elle a entraînées, une nouvelle stagnation d'un an environ, soit au total deux ans et demi.

Dans ces conditions comment s'étonner qu'au début de 1960 le niveau de vie des salariés n'ait pratiquement pas varié par rapport à la fin de 1956 ?

Ce qui est cependant politiquement grave, c'est que les conséquences économiques de la guerre ne soient pas directement et immédiatement ressenties par le pays qui comprend mal comment cette guerre se fait sentir sur sa vie de chaque jour et plus encore sur son avenir. Combien notre action serait plus facile si les opérations en Algérie entraînaient directement la fermeture d'une usine textile par exemple au lieu d'augmenter, comme cela a été le cas, pendant un temps, sa production du fait des achats de l'Armée et de ne conduire à sa fermeture que beaucoup plus tard lorsque l'insuffisance même de la demande civile due à la stagnation ou à la diminution du niveau de vie apparaît.

Cependant le mécontentement des salariés et des fonctionnaires qui font plus que les autres couches de la population, les frais de cette guerre devient évident. Il faut que chacun prenne conscience que, tandis que certains Français de France ou d'Algérie, s'enrichissent au moyen de cette guerre sans issue, le reste de la population paye les frais — voit son avenir compromis — chaque avion, chaque hélicoptère, chaque camion détruit, endommagé, usé par la guerre, c'est un logement H.L.M. en moins, une classe en moins, un haut-journeau en moins, une usine en moins, un espoir en moins...

(1) Le Monde (1-11-58 et 1-11-59) ; Tribune du Peuple (6-3-58) ; Economie et politique (avril 58) ; Les Cahiers de la République (mars-avril 58) ; Vérité, Liberté (4-6-60).

1936-1954 : De l'absence de dialogue à l'explication par les armes

ALORS que l'Afrique noire obtient l'indépendance sans coup férier, à partir de la loi française, d'où vient que tout processus évolutif se soit révélé impossible en Algérie ?

C'est en premier lieu parce que toute réforme s'est trouvée bloquée par l'importante minorité européenne installée dans son solide bastion de privilèges. Cet obstacle est dans l'ordre des choses : dans toute l'Afrique les privilégiés ont résisté plus ou moins. Mais généralement leur résistance a été vaincue par une combinaison de l'action directe ou démocratique des peuples intéressés et de l'action réformatrice de la gauche ou des libéraux de la métropole. Or en ce qui concerne l'Algérie, on doit constater que la démocratie métropolitaine, et notamment la gauche, ont le plus souvent capitulé. Ce fut presque une loi. L'effondrement de Mollet, le 6 février 1956, ne fut au fond que la manifestation la plus spectaculaire dans une chaîne d'abandons. Mais pour les masses musulmanes, à part quelques velléités réformatrices, la réalité avec laquelle elles ont été confrontées en permanence, consiste dans cette abdication et dans ce reniement des promesses de la démocratie. Dès lors quand on se trouve appartenir au petit nombre de militants qui, dès 1936, ont été amenés à s'opposer à ce courant qui devait se révéler fatal et catastrophique, le devoir est de rappeler, fut-ce sommairement, faute de place, quelques faits importants de cette période 1936-1954, pendant laquelle couva la tragédie algérienne. Ceci afin que la jeune génération puisse en tirer quelques leçons.

Déjà, du temps du Front Populaire en 1936, le projet Blum-Violette, qui donnait simplement la nationalité française à quelques 20.000 Musulmans, fut jugé trop audacieux par la majorité des radicaux et par le Sénat. Mais le gouvernement de Front Populaire lui-même commit une lourde faute en cédant à la pression réactionnaire et en dissolvant le 25 janvier 1937 « l'Union des Musulmans Nord-Africains » présidée par Messali Hadj qui prolongeait « l'Etoile Nord-Africaine » de 1925, déjà dissoute. La S.F.I.O. se résigna, d'autant qu'elle était liée d'amitié par sa Commission d'outre-mer, à l'organisation dissoute. La Gauche Socialiste protesta avec les groupements trotskystes et libertaires. En revanche, les stalinien crurent devoir faire assaut de frénésie. Dans le langage qui devait être celui des « procès de Moscou » ils qualifièrent les nationalistes musulmans d'« hitlériens ». Leur service d'ordre nous matraqua, lors du défilé du Mur en mai 37, que nous fîmes avec les militants algériens. Des milliers de ces derniers qui avaient combattu en 1934 contre les bandes fascistes se trouvèrent ainsi calomniés, réprimés, brutalisés, par ceux en qui ils avaient mis la plus naïve confiance. De là naquit ce complexe de méfiance vis-à-vis de la gauche que l'on re-

trouve depuis, avec aggravation, dans le nationalisme algérien dont les principaux cadres furent formés à l'époque.

« Grandes opérations »

Le « Parti du Peuple Algérien » (P.P.A.), formé en mars 1937, ne tarda pas à être dissous. Messali, Lahouel et leurs amis furent emprisonnés en Algérie. Puis vint la guerre, passée en prison, par les principaux dirigeants nationalistes, avec de lourdes peines, aggravées par Vichy. Malgré les déceptions, avec le débarquement allié, ce fut l'espoir que la libération serait contagieuse pour l'Algérie également. Malgré leurs divergences passées, Messali et Ferhat Abbas se réconcilièrent plus ou moins autour du « Manifeste » qui proclamait : « L'Algérie sera érigée en Etat algérien doté d'une Constitution propre qui sera élaborée par une assemblée algérienne constituante élue au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie ». Comme seule réforme jugée d'ailleurs trop audacieuse et combattue avec véhémence par les ultras, de Gaulle par l'ordonnance du 7 mars 1944, donna la nationalité française à 60.000 Musulmans. Abbas fut emprisonné quelque temps et Messali, de sa prison où il était depuis 1938, fut déporté dans le Sud. Vint la victoire alliée. Le 1^{er} mai 1945, le P.P.A. renaissant de ses cendres, célèbre la fête du travail. Le 8 mai à Sétif, pays d'Abbas, un cortège musulman s'avance avec une banderole : « Vive la victoire alliée ». La police tire; échauffourées sanglantes; suite: une opération de ratissage appuyée par la marine et l'aviation, dans toute la région. Bilan : 200 victimes européennes et d'après la commission d'enquête présidée par le général Tubert, 20.000 victimes musulmanes (les nationalistes disent 40.000). Quelques jours avant, le Préfet de Constantine avait avoué : « De grandes opérations se préparent ». Mais, se demandèrent les Musulmans, qui était au pouvoir à Paris ? La Résistance et en grande partie la Gauche, une fois de plus débordée. Le ministre de l'Intérieur était un S.F.I.O. fort honnête, le ministre de l'Air, un bon communiste; par une sorte de solidarité gouvernementale le journal du Parti communiste algérien « Liberté » s'en prit violemment à Abbas et à Messali considérés comme des sortes de provocateurs selon le langage consacré du rituel stalinien. A nouveau seuls quelques éléments de la gauche socialiste et des petits groupes d'extrême-gauche protestèrent dès qu'ils connurent la vérité. Nouvelle et effroyable déception chez les Musulmans de toutes tendances.

Des chefs actuels de l'insurrection déclarent volontiers aujourd'hui que sur le plan sentimental leur résolution de passer à l'action date de cet impitoyable massacre de Sétif. Mais

un gouverneur général sincèrement démocrate essaya désespérément de sortir de l'impasse. Il entreprit une politique de réformes économiques et sociales. Il laissa faire les élections aussi librement que possible malgré certaines manœuvres de l'Administration; au point que le parti nationaliste le plus fort, le M.T.L.D.-P.P.A., eut 5 députés à l'Assemblée Nationale et la majorité dans les conseils municipaux (collège musulman). Ce processus devait logiquement aboutir à un statut qui serait un pont permettant l'évolution pacifique vers la république algérienne associée à la France. Mais c'est précisément pour quoi Chataigneau devint la cible de la réaction colonialiste et ne fut soutenu à Alger que par l'U.D.M.A., les socialistes et les communistes. En dépit des efforts de Depreux, Ramadier, président du Conseil imposa Naegelen, sous la pression de René Mayer et de Borgeaud. Entre temps, en coopération avec Ferhat Abbas et le Docteur Francis, nous avions essayé au Congrès de Lyon de la S.F.I.O., en août 1947, de faire adopter un statut qui représentât un minimum acceptable pour les nationalistes modérés; mais Ramadier préféra s'incliner devant les pressions des radicaux, du M.R.P. et de la droite, que d'accepter les propositions de son parti. De sorte que le statut voté le 20 septembre 1947, ne fut approuvé par aucun élu algérien même modéré.

« Si le statut... »

Cependant ce statut, si insuffisant soit-il, allait être systématiquement torpillé par l'administration, sous le consulat de Naegelen et de Léonard. Soustelle qui leur succéda reconnu dans ses rapports la tragique réalité : ce fut le truquage systématique des élections, l'emprisonnement des candidats nationalistes, la promotion préfabriquée des *béni-oui-oui*, dénoncés dès 48, notamment par *Franc-Tireur*, le « Congrès des peuples » puis par certaines personnalités, comme M. Fonlupt Espéran. Ainsi en alla-t-il des élections d'avril 48, d'octobre 50, de juin 51, jusqu'aux élections municipales de 53. Mais parallèlement les cadres nationalistes furent décimés. Sous prétexte de complot, dès 1950, on s'attaqua aux militants de l'O.S., organisation spéciale de l'ex-P.P.A., et c'est alors que des hommes comme Ben Bella, Khider, Hait Hocine, Krim Belkacem, gagnèrent l'étranger ou les maquis, certains en s'évadant de leur prison. Abbas devait dire le 26 novembre 1954, à l'Assemblée algérienne : « Si le statut avait été appliqué, je dis que nous n'aurions peut-être pas vu de maquis ou de maquisards ». En tout cas, les conditions d'un dialogue et d'une évolution pacifique vers un Etat algérien, auraient existé en Algérie. Or, le comble c'est que ces conditions n'ont même pas été réalisées en France métropolitaine contrairement à toutes les traditions et contrairement à ce qui

s'est passé, plus ou moins librement, pour la Tunisie, le Maroc, l'Afrique noire. Le M.T.L.D. et son journal *l'Algérie Libre* furent traqués jusqu'à Paris. A défaut de libertés en Algérie, nous avions tenté notamment au « Congrès des Peuples », de donner une ouverture internationale et démocratique au nationalisme algérien, représenté à notre Comité International par Mézerna et Yazid pour le M.T.L.D. et Boumandjel pour l'U.D.M.A. Peine perdue, nos meetings furent systématiquement interdits, même par des ministres S.F.I.O., et *l'Algérie Libre*, à peine sortie, était systématiquement saisie. La seule existence du M.T.L.D., était au fond, devenue une atteinte à la sûreté de l'Etat. C'est en vain que nous avons saisi l'opinion allant même jusqu'à présenter une candidature de principe sur ces problèmes aux élections législatives de juin 1951. Les Algériens étaient complètement désespérés, d'autant qu'en approchant de 1954, ils allaient être témoins des démarches mettant fin à la guerre d'Indochine, et qu'ils avaient pu constater que pour la Tunisie et le Maroc, l'action directe des peuples intéressés, et en métropole une action intelligente et libérale de la Gauche, avaient considérablement fait mûrir les solutions. Tandis qu'un premier gouvernement autonome s'installait à Tunis, l'Algérie restait terriblement immobile sous la chappe de plomb de l'Administration; et ce calme impressionnant ne pouvait que précéder la tempête qui se déchaîna le 1^{er} novembre 1954.

Toujours dans l'ordre des responsabilités générales, il n'est pas interdit de penser qu'au delà des fautes politiques et personnelles, que l'Histoire établira, c'est essentiellement à cette situation sans issue, qu'on doit se référer pour comprendre le caractère si explosif de la crise interne du nationalisme algérien qui préluda à l'insurrection. Apparemment, la volonté d'une politique constructive exprimée par les centralistes, et le souci de l'action directe, manifesté par les congressistes d'Hornu, aurait pu se concilier, tout comme Bourguiba a réussi à concilier à l'intérieur du Néo-Destour la première action directe pour l'Afrique du Nord des fellagas et une diplomatie intelligente qui est passée à l'histoire sous le nom de « bourguibisme ». Malheureusement le déchirement algérien devait obérer lourdement l'insurrection anticolonialiste d'un règlement de comptes interne qui, comme on le sait, ne fut malheureusement pas cantonné à l'échange des idées. Le C.R.U.A. (comité révolutionnaire d'unité d'action) constitué au delà des tendances, décida le 1^{er} novembre 1954, de briser l'étau avec Ben Boulaid qui, le premier, dans l'Aurès, leva l'étendard de la révolte, tandis que ses amis Ben Bella et Khider lui faisaient écho au Caire. Issus du P.P.A., ces hommes nouveaux allaient donner au nationalisme algérien son visage insurrectionnel.

Jean ROUS

Le REALITES

Prix : 15 francs

« DITES LA VERITE, MEME SI ELLE EST AMERE »

N° 14 - Octobre 1957

LE F.L.N. AGONISE

— C'ÉTAIT EN OCTOBRE 1957...

LA GAUCHE FRANÇAISE

face au problème algérien

La crise de mai 1958 et la naissance de la V^e République ont révélé au conservatisme de la gauche traditionnelle les dimensions réelles du problème colonial dans la France contemporaine. Et le fascisme qui nous menace aujourd'hui n'est pas né d'une crise économique métropolitaine ; il ne dispose pas de forces de masse importantes, en France ; mais la menace en est apportée d'Alger par l'armée, et le gaullisme qui en tire une de ses raisons d'être apparaît ainsi comme la sanction de notre impuissance à définir et à régler le problème colonial français depuis la Libération.

J'écris à dessein : à définir et à régler. Car le problème est à la fois théorique et pratique. Le déroulement de la guerre d'Algérie depuis bientôt six ans n'a cessé de surprendre et de déconcerter le mouvement ouvrier français, qui était aussi peu préparé que possible à cette longue et dure guerre : les chefs obscurs du F.L.N. qui ont mobilisé l'opinion algérienne à la Toussaint 54 n'ont pas seulement surpris les notables du nationalisme algérien ; ils ont en même temps pris de court l'ensemble de la gauche française. Car cette guerre n'était pas, sans doute, la voie de libération de l'Algérie qu'aurait souhaitée le mouvement ouvrier français, ni surtout celle qu'il avait prévue.

En effet, les préférences socialistes allaient, de longue date, à l'assimilation dans le cadre (supposé) d'une politique métropolitaine progressive, solution qui en 1936 et en 1944-45, aurait pu rallier sans doute un grand nombre de notables politiques algériens. La doctrine coloniale de la S.F.I.O. prenait appui sur l'universalisme jacobin hérité de la Révolution française ; mais cet universalisme pouvait couvrir aussi une politique chauvine et colonialiste d'oppression d'une réalité nationale par une minorité ethnique ; les traditions jacobines de la gauche française ont joué dans ce domaine un rôle dont il est impossible de ne pas voir aujourd'hui le caractère mystificateur.

Cela est d'autant plus vrai qu'à la même époque, en 1937, du côté communiste, Maurice Thorez avait exprimé très clairement la doctrine de la « nation algérienne en formation » : nation qui engloberait, à la suite d'une fusion progressive et pacifique, réalisée par l'alliance des masses musulmanes et des petits Blancs contre la grosse colonisation, les différents éléments de la population à l'intérieur d'un Etat national algérien, ce processus devant être facilité par une politique métropolitaine d'aide économique et d'égalité civile et sociale.

“Volonté rétrograde”

Ces idées et ces prévisions politiques n'étaient d'ailleurs pas absurdes en 1936-37 ; elles représentaient peut-être autant de solutions possibles du problème algérien. Mais elles avaient en commun cette présupposition d'une véritable politique socialiste de la part de la France, politique qui ne fut jamais pratiquée, ni même sérieusement envisagée, pas plus en 1936 qu'en 1944-45 : à examiner la politique coloniale du Front Populaire ou des gouvernements tripartites de la Libération, on est stupéfait de son inexistence profonde. Quelques hauts fonctionnaires limogés et remplacés ne suffisent pas à la définition d'une politique. Mais enfin, l'erreur n'est pas tellement d'avoir formulé il y a vingt ou vingt-cinq ans une politique algérienne illusoirement « optimiste » ; elle est surtout de s'y tenir aujourd'hui, où la cruauté des faits et de l'histoire réelle a déchiré le voile des idéologies justificatrices. Car l'histoire de l'Algérie a pris un autre cours, celui d'une guerre civile entre deux populations d'origine différente, dont l'une, minoritaire et privilégiée, a l'appui massif de l'impérialisme français.

Dès 1945 d'ailleurs, les dés en furent jetés. La gauche au pouvoir gâcha sans doute à cette époque la dernière chance d'une évolution démocratique pacifique de l'Algérie. Car la deuxième guerre mondiale, l'installation du gouvernement de la France Libre à Alger, la participation importante de jeunes musulmans à la guerre antifasciste, les déclarations libérales du général Catroux, puis l'action du gouverneur général Chataigneau, avaient marqué un certain rapprochement de la démocratie française et du nationalisme algérien. Mais cette courte période où un nouvel avenir algérien semblait ouvert, et fut promis, se solda par un bilan tragiquement contradictoire. Pour la démocratie française, la victoire sur le nazisme, la libération du pays, d'importantes conquêtes sociales, un gouvernement de progrès. Pour l'Algérie, Sétif et Guelma, les massacres de mai 45, 30 à 40.000 morts, la réinstallation du système colonial, les élections à la Naegelen sous le couvert du statut de 1947. Dans cette alliance truquée, l'Algérie avait tout joué et tout perdu : elle n'avait pas ménagé le sang de ses fils, les tirailleurs de l'armée d'Italie qui prirent Rome, Cassino, Sienne, pour libérer la France et permettre à ses classes dirigeantes de compter un peu à la table de la victoire ; un an après, ce sang était à nouveau versé par un gouvernement français qui lui devait son existence. Les ministres socialistes et communistes siégeaient dans ce gouvernement : la France semblait donc unanime dans une volonté rétrograde. C'est l'époque où les chefs du M.T.L.D.

furent dénoncés comme « hitlériens » par les dirigeants du P.C.F.

Ce bilan consacre la faillite du paternalisme jacobin de la gauche française. Il est évident dès lors que les nationalistes algériens ne joueront plus jamais le rôle d'une infanterie sacrifiée aux grands desseins des Etats-Majors politiques français, fussent-ils « de gauche ». Ils sont désormais majeurs, d'une majorité politique durement apprise, chèrement acquise : la Toussaint 54 l'apprendra à ceux qui persistent à ignorer la réalité.

Un combat accessoire

Mais même depuis 1954, la gauche française a beaucoup de mal à assimiler cette réalité. Face à la guerre d'Algérie, le jacobinisme S.F.I.O. s'est ouvertement révélé comme identique en son fond au nationalisme le plus traditionnel de la droite française. C'est le socialiste Mollet, c'est le jacobin Lacoste qui portent sans doute les plus écrasantes responsabilités dans la poursuite et l'aggravation de la guerre d'Algérie depuis 1956. Leur politique nationaliste a profondément contribué à désorienter l'opinion publique française, notamment à gauche : en effet, un gouvernement socialiste était pour les ultras le gouvernement idéal pour envoyer le contingent en Algérie, parce qu'il était le seul à pouvoir le faire accepter par le pays en 1956, au lendemain d'élections générales qui avaient cristallisé la victoire de la revendication exactement inverse. Et finalement, le chauvinisme de la direction de la S.F.I.O. n'aboutit pas seulement à une crise du vieux parti que les meilleurs éléments quittèrent pour fonder le P.S.A. ; il fraya la route aussi, par ses capitulations successives devant le chantage de l'armée et des ultras, au coup de force du 13 Mai et à la liquidation de la démocratie en France.

Mais le reste de la gauche ? Surpris par le déclenchement de la guerre d'Algérie, à un moment où il venait d'inaugurer une courageuse politique tunisienne, le gouvernement Mendès-France ne put entamer ni même définir une action décolonisatrice en Algérie. Depuis, les milieux influencés par ce qu'on appela le mendessisme, avant le ralliement de leur leader au socialisme, firent essentiellement porter leur action sur la campagne d'information contre les tortures, campagne qui a son centre social dans les milieux universitaires et chrétiens (paradoxalement réunis après un long divorce historique, alors qu'au contraire un certain anticléricalisme S.F.I.O. a pu servir de couverture à la politique Lacoste en Algérie).

Mais cette campagne même, qui rappela un peu les conditions de l'affaire Dreyfus, — en ce qu'une petite bourgeoisie intellectuelle cherche à atteindre des objectifs politiques au nom d'exigences morales — si elle fait honneur aux hommes et aux organisations qui la mènent, reste néanmoins un combat accessoire : elle peut même retarder la prise de conscience des solutions nécessaires dans la mesure où elle substitue la morale à la politique et où elle laisse à penser que, sans torturer, avec une armée « pure », la France de Bayard pacifierait une Algérie soumise à nos vertus. Les illusions moralisantes ont d'ailleurs recoupé, dans bien des cas, des illusions économiques sur la bonne volonté du capitalisme français à industrialiser l'Algérie et ont pu nourrir le rêve d'un néo-colonialisme « libéral ».

L'anesthésie

Or, dans la même période, la politique algérienne du P.C.F. s'avérait incapable d'une critique sérieuse de ses positions passées et d'une action réelle sur le déroulement des événements. En 1954, communistes français et algériens sont surpris par le début de l'insurrection armée, qu'ils désapprouvent publiquement. Le P.C.F. n'en avance pas moins le mot d'ordre de négociation, mais en définissant d'avance les limites de cette négociation qui se ferait dans le cadre de l'Union Française et comporterait le maintien de liens économiques et politiques permanents entre les deux pays. Nul doute que la crainte de voir s'installer, à la place des colons français, les hommes d'affaires et les militaires américains n'ait joué un rôle prépondérant dans ces positions : pour le P.C.F., l'Algérie continuait d'être envisagée comme un pion dans une stratégie mondiale commandée par les intérêts soviétiques. En 1956, le groupe parlementaire communiste, au nom de l'unité ouvrière, votait les pleins pouvoirs à Guy Mollet. La même année, en présence d'un mouvement spontané des rappelés contre leur départ pour l'Algérie (qu'on se souvienne des incidents de la gare de Lyon à Paris, du camp de Mourmelon ou de Rouen), le P.C. se refuse à l'organiser et même à le soutenir sérieusement, comme en témoigne la presse communiste de l'époque. Des jeunes rappelés sont emprisonnés, la plupart d'ailleurs communistes, tel Alban Liechti, refusant dès juillet 56 de partir en Algérie. L'Humanité n'en souffle mot à l'époque, réservant ses colonnes à la campagne contre Speidel, qui réunit aux communistes les hommes de l'extrême-droite nationaliste, et notamment de

l'ex-R.P.F. : c'est l'unité d'action avec les gaullistes, comme quelques années auparavant, à propos de l'Europe. Au début de l'année 58 encore, la propagande communiste est axée autour du problème des rampes de lancement atomiques, et de l'exaltation du sentiment national français contre les U.S.A. : rien d'étonnant si le coup de force du 13 Mai trouve, dans les masses de l'extrême-gauche aussi, l'opinion consentante. Non que les militants du P.C. n'aient pas fait ce qu'ils ont pu, dans ce triste mois de mai 58, contre le fascisme algérien et l'instauration du pouvoir personnel en France : mais leur clientèle traditionnelle, et notamment la majorité de la classe ouvrière, ne « suivait » pas, anesthésiée, face au gaullisme, par des années de chauvinisme jacobin.

On est ainsi frappé, en confrontant les politiques aux données réelles du problème, par le caractère à la fois anachronique et inadapté des mots d'ordre de la gauche sur l'Algérie. Ils procèdent, à vrai dire, non seulement d'une certaine ignorance de la situation réelle, mais surtout d'une déviation nationaliste, qui traduit, à gauche comme à droite, le refus de la société française contemporaine à s'accepter pour ce qu'elle est : une puissance européenne parmi les autres dans un monde domine par deux super-puissances. et par la libération inévitable des anciens pays coloniaux. Le P.S.U. est né précisément de cette crise théorique et pratique de la gauche traditionnelle, pour remédier à l'irréalisme, et par conséquent à l'impuissance des deux partis qui influencent le mouvement ouvrier français depuis 1920. Il n'a rien à craindre des vérités de notre époque, qui ne sont cruelles que pour la bourgeoisie française et un système impérialiste qu'elle a cru éternel. En reconnaissant catégoriquement et sans conditions le droit du peuple algérien à l'indépendance, il doit animer une lutte plus ferme que dans le passé pour la négociation et la paix en Algérie. Ce n'est pas seulement, ni surtout, un impératif moral ; c'est aussi la condition de son développement comme grand parti de la France d'aujourd'hui et de demain.

A. DELCROIX

“Renouvellement du socialisme”

Le livre du secrétaire national du P.S.U. (1), réunit des qualités qu'il est bien difficile de concilier. Il est bref (à peine plus de 200 pages format in 8°) et pourtant riche en faits et en chiffres relatifs aux principaux problèmes d'actualité (nationalisations et socialisations, crise agricole, décolonisation et pays sous-développés, défense de la paix, défense de la laïcité, rapports avec le communisme, etc.). Il est alerte et fort agréable à lire parce que les perspectives doctrinales ne sont jamais exposées d'une manière dogmatique, mais toujours rattachées au présent et au concret, nourries d'une très large culture, et souvent agrémentées d'une polémique spirituelle et percutante.

Quel est le sens de ce renouvellement du socialisme annoncé par le titre ?

Edouard Depreux en précise très exactement la portée et les limites. Il ne s'agit nullement pour lui de « repenser », selon un mot qui fut naguère fort à la mode, la doctrine socialiste. Il s'agit plus simplement de tirer les leçons d'un fait incontestable : le socialisme traverse une crise, plus grave en France que dans d'autres pays, mais tout de même générale. Pourquoi ? Parce que trop souvent il y a eu un décalage entre le verbe et l'action, « parce qu'un attachement dévot au vocabulaire traditionnel a constitué un alibi de plus en plus dérisoire au reniement des principes », parce que le dogmatisme théorique a couvert les pratiques les plus platement opportunistes.

Une mise au point est donc indispensable pour adapter le socialisme, sans rien abandonner de ses principes fondamentaux, aux réalités du monde moderne. La société dans laquelle nous vivons, dans laquelle les socialistes ont à agir aujourd'hui, est celle de l'énergie atomique et thermonucléaire, de l'électronique et de l'automatisation : elle n'est plus celle de la machine à vapeur dans laquelle vivaient et sur laquelle raisonnaient les pionniers du socialisme.

Tel est l'effort d'adaptation (des méthodes et du vocabulaire, plutôt que de la doctrine) tenté par Edouard Depreux et, à notre avis, couronné de succès.

Document indispensable aux militants, son livre saura toucher aussi un large public.

Edouard Depreux. Préface de Pierre Mendès-« Renouvellement du Socialisme », par France. Calmann-Lévy, éditeur.

LES PRISES DE POSITION

• des étudiants

LE 49^e Congrès de l'U.N.E.F., tenu à Lyon en avril dernier, avait exprimé sa volonté « de prendre toutes les mesures susceptibles de favoriser la réconciliation des étudiants français et des étudiants algériens, préfigurant une réconciliation de la France avec la Nation algérienne ».

Le 6 juin, les dirigeants de l'U.F.E.F. et ceux de l'U.G.E.M.A. se sont réunis à Lausanne pour faire entrer cette résolution dans les faits et mettre solennellement fin à une rupture de trois ans et demi.

Une fois de plus, par son courage et sa détermination, l'U.N.E.F. a su montrer l'exemple. Le geste de Lausanne n'a cependant pas été pour elle une simple formalité. Il est l'aboutissement de plusieurs années de travail d'information, de luttes internes, de résistances aux pressions extérieures. Il est de ces gestes mûrement réfléchis et sérieusement pesés. Il est aussi l'application d'une décision démocratique et largement majoritaire.

Alors qu'après six années de guerre les responsables de ce pays écartent la seule solution juste et démocratique, alors que le chef de l'Etat a fermé les portes à la négociation, les étudiants français ont voulu prouver que le dialogue est possible, que la discussion entre partenaires égaux est la véritable solution. Et les étudiants algériens leur ont donné raison.

Le texte du communiqué dit mieux que tout commentaire la signification de la volonté commune des signataires. Cette signification est plus grande encore à cause de la qualité de ces signataires.

D'un côté les porte-parole des jeunes intellectuels français qui, plus que toute autre fraction de l'opinion, ont senti et dénoncé publiquement une guerre qui est, pour eux, anachronique, cruelle et absurde; qui ont su défendre, à travers toutes les vicissitudes, les valeurs de l'enseignement qu'ils ont reçu. De l'autre côté, les représentants d'une jeunesse poursuivie, emprisonnée, torturée, chassée à l'étranger et qui a su rester solidaire de la lutte de son peuple.

Les étudiants français ont pris des responsabilités qu'ils savent lourdes de conséquences. L'U.N.E.F. va plus que jamais être dénigrée, dénoncée. Seuls les défenseurs d'un colonialisme meurtrier et aveugle lui jetteront la pierre. Elle a pour elle la justice, la fraternité internationale, le courage politique. Elle a surtout le mérite d'avoir montré à l'opinion française, ainsi que le lui impose sa charte fondamentale, où va le sens de l'Histoire.

Gilbert BARBIER

Voici le texte du Communiqué Commun U.N.E.F. - U.G.E.M.A. publié à l'issue de la rencontre de Lausanne :

En décembre 1956, le refus de l'U.N.E.F. de « définir clairement sa position vis-à-vis de la politique colonialiste menée par la France en Algérie et des aspirations nationales du peuple algérien » amena l'U.G.E.M.A. à rompre ses relations avec l'U.N.E.F.

La prise de conscience par les étudiants français des données de la guerre d'Algérie, qui se poursuit depuis six ans, a abouti à la motion du 49^e Congrès de l'U.N.E.F. permettant la reprise des relations entre le Comité de Liaison des organisations étudiantes des pays coloniaux et nouvellement étudiantes et l'U.N.E.F. (déclaration commune du 27 mai 1960).

A la suite de cette reprise de relations, l'Union Nationale des Etudiants de France et l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens se sont rencontrées à Lausanne le 6 juin 1960, pour discuter des possibilités d'action pouvant contribuer à la fin de la guerre d'Algérie. Les deux Unions ont constaté leur accord sur les points suivants :

— Au moment où s'opère la libération du Continent Africain, la guerre imposée au peuple algérien, parce qu'anachronique, est d'autant plus absurde et cruelle. La signification de cette guerre dépasse largement les frontières de l'Algérie : elle s'inscrit dans le cadre de l'émancipation de l'Afrique et affecte les relations de la France avec tous les peuples africains.

— Ce n'est que dans la mesure où le Gouvernement français accepte d'entrer en pourparlers avec le Front de Libération Nationale pour discuter des garanties et des modalités d'application de l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, qu'un cessez-le-feu pourra intervenir et la paix revenir en Algérie.

— L'avenir de l'Algérie appartient au peuple algérien. Sans préjuger de son choix, les deux Unions Nationales considèrent que dans le cadre des traditions universitaires de libre coopération, la reprise des relations entre elles constitue le gage d'une entente entre les deux jeunesse et une chance de coopération librement consentie entre les peuples Algérien et Français.

Les étudiants français et algériens expriment leur volonté de favoriser la réconciliation de la France et de la Nation Algérienne et la cohabitation de tous les habitants de l'Algérie.

Alors que la guerre oppose cruellement deux jeunesse, l'U.N.E.F. et l'U.G.E.M.A. entendent montrer ainsi que le dialogue est possible et qu'il est seul susceptible de mettre fin à la guerre coloniale d'Algérie et d'aboutir à la paix.

• des syndicats

DEPUIS plusieurs mois, nous avons l'impression que, dans le combat pour la paix en Algérie, les centrales syndicales peuvent et doivent jouer un rôle de premier plan. Où en est-on dans ce domaine ?

L'unité du 1^{er} février n'avait pas été réalisée sans difficultés. Comment, dans de semblables circonstances, faire plus vite ? Comment aussi passer d'une défensive contre le fascisme à une offensive contre la guerre qui l'alimente ?

Ces questions, les syndicalistes se les sont posées. Dans chaque centrale — notamment à F.O. et à la C.F.T.C. — il y a d'abord eu, à l'occasion d'une réunion interne, des précisions apportées sur ce qu'il convenait de faire pour la paix. Ainsi en est-on arrivé à constater que tout le monde attendait l'autodétermination comme objectif et admettait que, pour qu'elle soit loyale, les garanties devaient être négociées avec le F.L.N. Autodétermination, donc, et négociations techniques (et non seulement militaires). Partant de là, il semble que rien, théoriquement, n'empêche l'action commune.

Pour tenter d'aller plus loin que ce « théoriquement », des initiatives ont été prises, des rencontres ont eu lieu. L'U.N.E.F. a joué un rôle de pivot, comme en février. Pourtant, plusieurs semaines d'efforts n'ont rien amené de précis. On est d'accord sur les objectifs, mais les vieux obstacles demeurent. F. O. ne veut pas de l'unité avec la C.G.T., la C.F.T.C. n'en veut pas sans F.O., la F.E.N. n'est pas pressée.

Tout au moins, sur le plan national. Il n'en est pas de même en effet à l'échelon des départements. Dans plusieurs régions nous assistons à une conjonction des luttes revendicatives et des combats pour la paix. En Loire-Atlantique, le cartel CGT-CFTC-FO-FNSEA, en prenant position sur les problèmes d'aménagement débouche sur la question algérienne. Dans le Puy-de-Dôme, un cartel de même composition prend les mêmes initiatives. Dans la Loire, si les paysans n'y sont pas, la F.E.N. s'ajoute aux centrales ouvrières. Dans les Côtes-du-Nord, la Haute-Garonne, l'unité syndicale s'est réalisée à propos de l'Algérie. Dans l'Isère, l'U.N.E.F. ayant pris l'initiative, les syndicats ont tenu une conférence de presse, et c'est maintenant un meeting qui se prépare.

Il est important de voir ainsi les questions se lier. Les cartels nés des revendications s'étendent à l'Algérie. Ceux qui se forment à propos de l'Algérie s'étendent, on peut l'espérer, aux revendications et aux problèmes d'aménagement économique.

Il est bon aussi de voir la lutte se décentraliser. Le gouvernement sera ainsi amené, semaine après semaine, à sentir le pays se dérober. C'est à partir de la base, des usines, des localités, qu'il perd prise sur ceux dont il attendait une complicité passive.

Syndicalistes ouvriers, enseignants, étudiants, paysans, jeunes, dans une dizaine de départements, l'action non seulement reprend mais s'organise à partir de coalitions qu'hier ou n'aurait pas rêvées.

A nous de faire que ce ne soit pas seulement la lutte pour la paix qui s'organise à travers ces coalitions, mais aussi une véritable rénovation politique.

Pierre BELLEVILLE

• du G.E.R.O.J.E.P.

DANS un communiqué publié à l'issue de leur assemblée plénière du 2 juin, les cinquante-trois mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, réunis dans le groupe d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire (G.E.R.O.J.E.P.) « rappellent leur manifeste du 8 août 1958 par lequel ils affirmaient leur mission de former des êtres libres, des citoyens conscients, des hommes solidaires et fraternels.

« Constatent que la guerre d'Algérie en est à sa sixième année et que les jeunes du contingent supportent l'essentiel de son poids ;

« Soulignent la part considérable du budget consacrée à la guerre et les conséquences matérielles qu'entraînent, tant pour la jeunesse que pour l'économie du pays, 28 mois de service militaire ;

« Soulignent surtout les conséquences morales du conflit qui s'éternise, jette le trouble sur l'ensemble de la jeunesse et place les jeunes appelés dans un climat extrêmement défavorable à l'initiation aux responsabilités ;

« Affirment que c'est seulement avec le retour à la paix que les Mouvements de jeunesse pourront remplir pleinement leur mission d'éducation ;

« Expriment leur volonté de voir cesser une guerre qui oppose deux jeunesse et compromet de plus en plus la réconciliation nécessaire, quelle que soit la situation future de l'Algérie ;

« Lancent un appel pour que soit trouvée une solution rapide au conflit par l'application loyale d'une politique permettant aux Algériens de déterminer librement leur destin. »

C'est la première fois que le G.E.R.O.J.E.P. prend publiquement position sur le conflit algérien.

C'est pourtant, d'une certaine manière, ce conflit qui a été à l'origine du G.E.R.O.J.E.P. Au lendemain du 13 mai et après l'installation du gouvernement de Gaulle, un certain nombre de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire se regroupaient autour de l'U.N.E.F. Le 8 août 1958, quarante-et-une organisations publiaient un manifeste commun sur lequel elles définissaient leur conception d'une éducation démocratique et affirmaient leur volonté de s'opposer à toute tentative de main-mise fasciste sur la jeunesse française. Ce manifeste marquait la naissance du G.E.R.O.J.E.P.

L'originalité de ce groupe réside essentiellement dans le fait qu'il rassemble des organisations non politiques, quelle que soit leur idéologie. On y retrouve, entre autres, la Ligue de l'Enseignement, les mouvements de jeunesse catholiques, la F.E.N., le S.G.E.N., l'U.N.E.F., les mouvements scouts, la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, les Maisons de Jeunes.

Malgré leurs divergences d'origine, les membres du G.E.R.O.J.E.P. se sont réunis régulièrement depuis la création de celui-ci. Le G.E.R.O.J.E.P. a surtout eu comme tâche de déterminer des positions communes devant les multiples initiatives de la Cinquième en matière de « politique de la jeunesse ». Le problème algérien, dans quelques-unes de ses conséquences, a été une de ses préoccupations : situation des jeunes du contingent de retour d'Algérie, mouvements de jeunesse en Algérie, service militaire, camps de « regroupement ».

Au lendemain du 24 janvier, le G.E.R.O.J.E.P. condamnait les émeutes d'Alger et proclamait son attachement à la démocratie. Aujourd'hui il se fait l'interprète de la jeunesse française qui est la première à subir les conséquences de la guerre et la première à souhaiter une solution rapide et juste.

ACCORDS ET CARTELS

ISERE : Sur l'initiative de l'A.G. des étudiants, conférence de presse F.E.N., C.G.T., F.O., C.F.T.C., U.N.E.F. Communiqué commun de ces syndicats auxquels se joignent le P.S.U., le P.C., l'U.D.S.R. et le Mouvement de la Paix. Meeting commun le 10 juin.

ALPES-MARITIMES : Sous l'égide de la Ligue des Droits de l'Homme, meeting le 8 juin F.E.N., F.O., C.G.T., P.S.U., P.C., Mouvement de la Paix, S.F.I.O., S.N.I., Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

BOUCHES-DU-RHONE : Cartel syndical : conférence de presse à l'initiative de l'A.G. des étudiants, C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., S.N.I., U.N.E.F., S.G.E.N. D'autre part, se sont mis d'accord pour coordonner leur action sur le plan départemental : F.E.N., U.N.E.F., C.G.T., P.S.U., P.C.F., Comité Audin, Comité de Vigilance Universitaire, Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme.

LOIRE-ATLANTIQUE : Cartel syndical : C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., F.O., S.N.I. Meeting à Nantes le 9 juin avec le P.S.U., P.C.F., le S.N.I., la F.E.N., la C.G.T., la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de la Paix.

HAUTE-GARONNE : Cartel syndical : conférence de presse à l'initiative de l'A.G. des étudiants avec C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., S.G.E.N., U.N.E.F., Comité des Jeunes Agriculteurs.

PUY-DE-DOME : Cartel syndical C.F.T.C., C.F.T.C., F.E.N., S.N.I., U.N.E.F., C.G.A.

INDRE-ET-LOIRE : Cartel syndical C.G.T., C.F.T.C., F.O., F.E.N.

ILLE-ET-VILAINE : Coordination de l'action dans le département de C.G.T., F.E.N., U.N.E.F., P.S.U., P.C.F., S.F.I.O., Mouvement de la Paix.

MEURTHE-ET-MOSELLE : Meeting commun F.E.N., U.N.E.F., S.N.I., C.G.T., S.G.E.N., P.T.T., C.F.T.C., Comité Audin, anciens d'Algérie, P.S.U., P.C.F.

CORREZE : Accord C.F.T.C., C.G.T., P.S.U., P.C.F., Mouvement de la Paix.

LOIRET : Accord P.S.U., P.C.F., parti radical, C.G.T., S.G.E.N., Mouvement de la Paix.

COTES-DU-NORD : Meeting commun le 24 mai C.F.T.C., C.G.T., F.O., F.E.N., S.N.I., Autonomes, P.S.U., P.C.F., S.F.I.O., Action Travail-liste.

OISE : Accord P.S.U., P.C.F., C.F.T.C., C.G.T., F.E.N., S.N.I., Mouvement de la Paix.

RHONE : Accord A.G. des étudiants, Anciens d'Algérie, Christianisme social, Comité Lyonnais de défense des libertés et droits individuels, F.E.N., Ligue des Droits de l'Homme, L.I.C.A., Mouvement de la Paix, P.C.F., P.S.U., S.N.E.S., S.N.E.T., C.G.T., etc

Djamila Boupacha, vingt ans...

L'AFFAIRE AUDIN

L'HORREUR de la guerre d'Algérie est quotidienne. L'indescriptible succède au crime. Chaque fois, en lisant les témoignages, en étudiant des dossiers, nous croyons être parvenu au fond de l'abîme où certains hommes paraissent se complaire à dépouiller toute parcelle d'humanité. Chaque fois, nous restons surpris : il était possible de descendre encore d'un degré, de s'enfoncer encore davantage, de faire un pas (encore un) sur le chemin de l'avi-lissement total, absolu, de la négation de notre condition.

Doucement, une partie de l'opinion paraît s'être insensibilisée : depuis 15 ans la torture quasi quotidienne a émoussé ses facultés. L'indignation, la révolte se font plus rares. Pourtant, les déclarations les plus solennelles n'ont rien changé. La guerre continuant, le support idéologique et fonctionnel ne peut que s'affirmer, assurer ses bases, développer ses techniques.

Djamila Boupacha a vingt ans. Dans la nuit du 10 au 11 février 1960 des harkis, des policiers, des gardes mobiles — une cinquantaine environ — descendent de jeeps et de camions militaires et se présentent au domicile de ses parents où elle demeure à Alger, Dély Ibrahim.

Sur place, devant son père Aldeblaziz Boupacha — âgé de 70 ans — et son beau-frère Ahmed Asbelli, Djamila est malmenée, insultée, sauvagement battue. Le père et le beau-frère subissent presque aussitôt le même sort. Puis tous les trois sont emmenés au centre de tri d'El Biar.

Dès l'arrivée, Djamila Boupacha est à nouveau battue. Coups de poing, de pied se succèdent, la font vaciller et tomber à terre. De leurs talons, plusieurs militaires, dont un capitaine parachutiste, lui écrasent les côtes. Quatre mois après, la jeune fille souffre toujours d'une déviation costale.

Quatre ou cinq jours après, Djamila Boupacha est transférée à Hussein Dey. Ce que les « militaires » nomment le second degré lui est appliqué. D'abord l'électricité. Mais les électrodes placés au bout des seins ne tenant pas, un des tortionnaires les colle sur la peau avec du ruban adhésif. De la même manière, les jambes, l'aîne, le visage, le sexe sont atrocement brûlés.

Ce « traitement » étant considéré comme insuffisant pour obtenir les aveux souhaités, les brûlures de cigarettes alternent avec les coups. Puis c'est la baignoire : pendue sur un bâton, Djamila Boupacha est contrainte de boire jusqu'à l'étouffement.

Quelques jours plus tard, c'est le supplice de la bouteille. Après l'avoir attachée dans une position spéciale, l'un des « hommes » enfonce dans le vagin le goulot d'une bouteille. Avant de perdre connaissance, elle a le temps d'entendre l'un des bourreaux lui lancer : « Nous ne te violerons pas, cela pourrait te faire plaisir. » Le beau-frère de Djamila, son père, ne sont pas plus épargnés. A soixante-dix ans, Aldeblaziz Boupacha subit les tortures de l'eau, de

l'électricité, les coups. Pis peut-être : il peut voir sa fille marquée des traces des sévices qu'elle vient d'endurer. Il croyait pouvoir encore parler à la raison de ceux qu'il considère encore des hommes. Il leur crie : « De Gaulle a dit que l'on ne torturait plus. » Le capitaine présent répond par une série d'obscénités dont la traduction « intelligible » pourrait être « De Gaulle, qu'il fasse ce qu'il lui plaît chez lui, ici c'est nous qui commandons. »

Aujourd'hui, bien qu'aucune charge n'existe contre le vieux Boupacha, que son arrestation même puisse être considérée comme sans objet, il est interné au camp de Beni Messous après avoir dû, plusieurs jours durant, recevoir des soins à l'hôpital Maillot.

Ayant constitué Maître Gisèle Halimi du Barreau de Paris comme défenseur, son conseil ne peut enfin lui rendre visite que la veille du jour où elle doit comparaître devant le Tribunal des Forces Armées d'Alger. Encore le permis de séjour de l'avocat est-il limité à quelque TRENTE HEURES. L'intervention des bâtonniers de Paris et d'Alger permet néanmoins de faire renvoyer le 18 mai le procès à une date que le tribunal exige prochaine. Djamila Boupacha a avoué : elle doit donc être jugée. Devant le magistrat instructeur, n'a-t-elle pas en effet réitéré les aveux passés devant les « enquêteurs ».

Djamila Boupacha a avoué. Souvenez-vous. C'était voici dix ans. Au cours d'un procès, où un inculpé algérien mettait en accusation les méthodes policières, il rapporta « avec un accent de sincérité indescriptible les paroles d'un policier : « Même si Dieu venait ici, nous le ferions avouer! ».

QUATRE PERSONNES peuvent témoigner du martyre de Djamila Boupacha. Encore faut-il qu'elles puissent déposer librement, sans que leur sécurité et leur vie peut-être soient mises en danger. Une plainte en séquestration de personnes poursuivie pendant plus d'un mois accompagnée de « tortures corporelles » a été déposée. Ces crimes sont — d'aucun peuvent l'oublier — réprimés par les articles 341, 342 et 344 du Code pénal. Une enquête doit être ouverte. Elle doit établir judiciairement la valeur des aveux et des procès-verbaux qui composent le dossier de l'accusation.

OR LE 17 JUIN Djamila Boupacha doit comparaître à l'audience du Tribunal Militaire d'Alger sous l'inculpation d'association de malfaiteurs et de tentatives d'homicide.

Des faits que nous venons de rapporter le Président de la République a été personnellement et directement informé.

M. Michelet, Gardé des Sceaux et Ministre de la Justice a eu communication du dossier et a reçu copie des différents documents de cette affaire.

M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles a reçu un mémoire concernant Djamila Boupacha.

M. Patin, Président de la Commission de Sauvegarde des Droits et Libertés Individuels a été régulièrement saisi et il lui a été demandé d'ouvrir une enquête sur les circonstances dans lesquelles Djamila Boupacha et certains membres de sa famille ont été séquestrés et suppliciés et d'assurer leur sauvegarde et celle de leurs témoins libres ou détenus ou dans des camps d'hébergement.

M. le Procureur de la République à Alger a été saisi d'une demande régulière, en application de l'article 84 du Code de procédure tendant à obtenir la nomination d'un autre magistrat pour l'instruction de la plainte en séquestration et tortures : c'est en effet M. Bérard, chargé de l'information ouverte contre Djamila et qui recueillit ses aveux.

Les responsabilités sont clairement situées. Osera-t-on juger et condamner Djamila Boupacha le 17 juin prochain sur la base d'aveux manifestement arrachés par la plus abjecte violence, et d'ailleurs rétractés? Ou aura-t-on le courage élémentaire d'ordonner le renvoi qui s'impose? Osera-t-on donner la suite logique à la plainte déposée par Djamila Boupacha et inculper bourreaux et tortionnaires?

Il appartient à ceux qui détiennent le Pouvoir de répondre.

A moins qu'ils ne préfèrent être complices. En toute connaissance de cause.

Louis HOUEVILLE.

Louis HOUEVILLE et Louis GUÉRY en cour d'appel

Le 14 mars dernier, nos camarades Louis Guéry et Louis Houdeville comparaissaient devant la 17^e Chambre Correctionnelle, sous l'inculpation de « provocation de militaires à la désobéissance ».

Ils avaient en effet publié en janvier 1959 dans l'hebdomadaire « Tribune du Peuple » un article demandant la libération des jeunes soldats emprisonnés en raison de leur refus de participer à la guerre d'Algérie. Expliquant le drame de conscience de ces jeunes appelés, le caractère du conflit, les lourdes peines qui les avaient frappés, les conditions de leur détention, affirmant leur solidarité, nos camarades disaient la nécessité de respecter et d'admettre leurs exigences morales.

Reprenant ces arguments devant le tribunal, rappelant que « l'empire de la loi s'arrête là où commence l'empire de la conscience » nos camarades obtinrent l'acquiescement.

Comme il fallait s'y attendre le Procureur de la République interjeta l'appel de cette décision.

C'est le 8 juin, à l'heure où nous mettons sous presse, que Louis Guéry et Louis Houdeville doivent comparaître à nouveau devant la onzième Chambre de la Cour d'Appel.

● Pour la paix en Algérie par la négociation, les personnalités ci-dessous lancent un appel pour le Congrès national des 11 et 12 juin, à la Mutualité. (Le Congrès étudiera les possibilités d'organiser une action d'ampleur nationale) :

Pierre Anxionnaz, Emmanuel d'Astier, Louis Astre, Marcelle Auclair, Robert Barrat, Gérard Bécu, Marc-André Bloch, Francis Bosc, Claude Bourdet, Michel Bruguier, Félix Brun, Mme Brunhes Delamarre, Etienne Camy-Perret, Jean Cassou, Dr Paul Chauchard, Jacques Chataigner, Doyen Chatelet, Robert Cheramy, Mme Claudine Chomat, Madeleine Colin, Pierre Cot, Mme Eugénie Cotton, Michel Crouzet, Jean Czarnicki, Georges Danton, Marcel Deville, Jean-Marie Domenach, Jean Dresch, René Dumont, Adolphe Esplard, Mme Yves Farge, Léon Feix, Jacques Follupt-Esperaber, Louis Fournier, Paul Fraisse, Jacques Frayssinet, Louis Guéry, Mme Germaine Guille, Georges Gurvitch, Raymond Guyot, Jacques Hadamard, André Hauriou, Mme Marcelle Huisman, Jules Isaac, Marc Jacquier, Jacques Kayser, Dr A. Lacassagne, Maurice Lacroix, Mme le Dr Lagroua Weill-Halle, Paul Laurent, Bernard Lavergne, Philippe Laville, Pierre Lebrun, Hélène Luc, Pt Lyon-Caen, Jacques Madaule, Yves Mainguy, André Mandouze, Samuel Marcolinas, Raymond Marion, Louis Martin Clouffier, Léon Mauvais, Jean-Jacques Mayoux, Jacques Mitterand, Jean Mousel, Jacques Nantet, Maurice Pegat, Joseph Perrin, André Philip, Jean Popere, Albert Ouzoulias, Paul Ricœur, Crosie Rosenfeld, Henri Roser, Jean Rous, Bernard Rouzet, Jean-Paul Sartre, Laurent Schwartz, André Souquière, Pierre Stibbe, M. Tanguy-Frigent, Georges Thévenin, Mlle Trimmouille, Jean Verhac, Mme André-Pierre Vienot, Pasteur Maurice Voie.

● Un grand débat public sur la liberté de la presse. Comment les Français sont-ils informés en cette année 1960? La liberté de la presse est-

elle encore suffisamment effective pour que toutes les informations susceptibles de les intéresser leur parviennent sans difficultés?

C'est à ce thème d'une grande actualité qu'est consacré un débat public organisé à la salle des Horticulteurs (34, rue de Grenelle), le 16 juin (20 h. 30), par nos amis du Centre d'études socialistes. A ce débat participeront un certain nombre de journalistes connus : Raymond Barrillon, du « Monde » ; notre camarade Claude Bourdet, de « France-Observateur » ; Jean Daniel, de « L'Express » ; Jacques Duquesne, de « La Croix » ; Roger Priouret, de « La Tribune de Saint-Etienne » ; André Vial, directeur de « Témoignage Chrétien », ainsi qu'un représentant de la R.T.F.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cette « table ronde » dont la qualité est garantie par celle des participants et qui lévera un coin de voile sur les raisons des silences de la grande presse dit d'« information ».

● Un groupe d'action socialiste a été constitué par les organismes parisiens de la Mutualité agricole. Les membres du P.S.U. appartenant à ces organismes sont invités à se faire connaître d'urgence à la Fédération de la Seine, 8, rue Henner.

● A lire : le Parti Socialiste Unifié (Perspectives et objectifs), par Jean Rous. La brochure : 0,50 NF. Pour fédérations et sections : 50 brochures : 17,50 NF. Commandes à Klein, 37, rue de Trévise, Paris-5^e, C. C. P. 4435-39 Paris.

● Le centre de formation culturelle et sociale de Paris-Rive gauche présente, mardi 14 juin, à 20 h. 45, au studio du Val de Grâce, 30, rue H-Barbusse, Paris-5^e, « L'Ecole Buissonnière », de Le Chanoin.

Léo LAGRANGE

Pour tous ceux qui étaient jeunes en 1936, le nom de Léo Lagrange évoque la période la plus heureuse qu'ait connue la classe ouvrière.

Le Front Populaire avait apporté une dignité et une liberté neuves. Léo Lagrange — par les billets de congés payés, par les Auberges de Jeunesse, par les stades et les trains de neige — donnait aux jeunes travailleurs le moyen de vivre concrètement cette liberté.

Le premier en France, il a pensé et réalisé une politique de la jeunesse, qu'il voulait libre, responsable et fraternelle.

Nul n'a le droit de faire parler les morts... Mais nous qui avons connu Léo Lagrange, nous savons quelle aurait été la violence de son indignation devant ce crime contre la jeunesse française qu'est la guerre d'Algérie.

Face à la menace fasciste et hitlérienne, Léo Lagrange était d'une fermeté sans faille. Engagé volontaire en 1939, il a été tué en combattant, il y a tout juste vingt ans, le 9 juin 1940.

En cet anniversaire, nous sommes en pensée auprès de notre camarade Madeleine Lagrange.

Andrée-Pierre VIENOT.

Si notre journal
vous plaît,
ABONNEZ-VOUS!

EN déclarant irrecevable la plainte en diffamation déposée par les secrétaires du comité Audin à l'encontre de ce journaliste de La Voix du Nord qualifiant son action d'escroquerie morale, la 6^e Chambre correctionnelle du Tribunal de Lille n'a pu empêcher la publication de nouveaux témoignages.

Cinq parmi les témoins cités : Paul Teitgen, Robert Delavignette, Louis Martin-Chauffier, Germaine Tillion, docteur Hadjadj ont accepté de faire au comité des déclarations reprenant l'essentiel de ce qu'ils auraient dit si les magistrats avaient cru devoir les écouter. La lettre d'Henri Alleg actuellement détenu à Alger et qui n'a pu être lue à l'audience est également publiée (cf. Le Monde du 7 juin).

La lecture de ces textes confirme notre conviction profonde : Maurice Audin n'a pas pu s'enfuir ; il a été assassiné après avoir subi d'odieuses tortures.

Les moindres faits renforcent cette thèse. Que penser de cette déclaration de M. Paul Teitgen : « Il est anormal en effet qu'il m'ait fallu me rendre à Rennes quatre fois pour être confronté avec un officier supérieur qui chaque fois était absent. Il ne l'était pas de son fait, c'est évident. » Un tel procédé serait-il employé si la thèse de l'évasion était si solide ?

Maurice Audin, soutiennent certains milieux, a pu s'évader parce qu'au cours d'un transfert dans les locaux de la police judiciaire il était libre de ses mouvements. Le docteur Hadjadj et Henri Alleg contestent d'abord la matérialité d'un tel transfert, absolument inhabituel. Quant aux « déplacements », ils s'effectuaient sous la garde de parachutistes armés, mitrailleuse au poing, les prisonniers solidement enchaînés. « Dans ces conditions l'évasion d'un détenu est matériellement impossible. »

Le caractère quelque peu insolite de ces nouvelles déclarations illustre encore une fois la dégradation continue des institutions les plus anciennes, la mise en sommeil — en attendant la mise hors-la-loi ? — des principes les mieux établis. Cette situation est assez bien définie par la conclusion de la déposition de Paul Teitgen : « De tout cela, je ne veux tirer qu'une conclusion : seule une vraie justice donne de vrais témoins. Il n'y a de vraie justice que si, de part et d'autre, la peur est absente et que si toujours la diffamation est réprimée. S'il en était autrement, c'est en désespoir de cause que les témoins seraient amenés pour défendre leur honneur à divulguer les secrets de l'instruction. Dans ce cas, ils seraient très rapidement contraints à ne plus être les témoins d'une affaire, mais ceux d'une époque. L'affaire Audin serait-elle vraiment un symbole ? »

A cette question, la réponse déjà, ne fait plus de doute.

L. H.

TRIBUNE SOCIALISTE

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

Rédaction : 8, rue Henner, Paris-9^e.
Tél. : TRI. 28-48

Administration : 54, Bd Garibaldi, Paris (15^e). Tél. SUP. 19-20-19-21.
Versements à Tribune Socialiste :
C. C. P. 58-26-65

54, boul. Garibaldi, Paris (15^e)
L'exemplaire : 0,40 NF

Abonnement de soutien ... 30 NF

» 1 an 19 »

» 6 mois 10 »

» 3 mois 5 »

Etranger, 1 an 30 »

Par avion : Europe et Afrique du Nord 50 »

Par avion : autres pays... 85 »

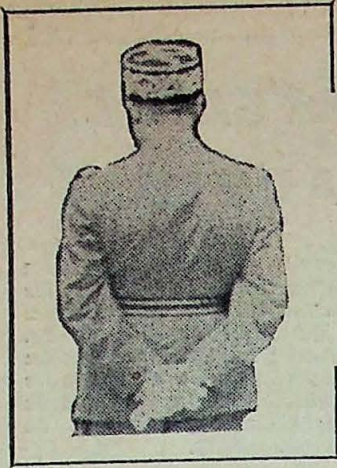
Pour tout changement d'adresse envoyer 0,50 NF en timbres-poste et la dernière bande.

Directeur-Gérant : Roger CERAT

Imprimerie René Boulanger
60, rue René-Boulanger, PARIS-10^e

Travail exécuté

AGIP
PRJ



L'ARMÉE... ...et ses complexes

DEPUIS le prononciamiento du 13 mai 1958, l'armée — et plus particulièrement « l'armée d'Algérie » — est devenue un des facteurs essentiels de la vie politique française.

Chaque fois que l'on parle de l'armée, on est tenté d'ajouter qu'il ne saurait être question d'une généralisation hâtive et malveillante, que « certains éléments de l'armée » ne sont pas toute celle-ci, que sur les 400.000 hommes du corps expéditionnaire, les soldats du contingent sont la majorité, que les cadres d'active eux-mêmes ne sont pas tous « à mettre dans le même sac ».

C'est vrai.

Mais vain.

Car le 13 mai 1958 a montré ce que l'on peut attendre des éléments sains de l'armée. Ils pensent sans doute mieux que les autres — mais ce sont les autres qui agissent. Et même lorsque le général Salan a fini par se résoudre à accomplir ce saut dans l'illégalité qui pouvait signifier pour lui le conseil de guerre, en signant l'ordre d'occupation de la Corse, l'armée a maintenu sa cohésion. Elle porte donc, collectivement, la responsabilité du coup de force.

C'est d'ailleurs ce souci de préserver malgré tout, à tout prix, le mythe de l'unité de l'armée qui explique la passivité complice du plus grand nombre. Les éléments « activistes » de l'armée l'ont bien compris. Ils savent qu'ils ne sont qu'une minorité, mais que, le moment venu, si cette minorité prouve, par son mordant, qu'il faut la suivre ou la combattre, elle sera suivie — comme au 13 mai.

On ne nous en voudra donc pas d'écrire ici « l'armée » et même lorsqu'il ne s'agit que de la minorité agissante du corps des officiers, et « l'armée d'Algérie », même s'il n'est question que du noyau activiste qui, à Alger, consacre plus de temps à préparer de futures opérations en métropole qu'à courir le djebel.

Cette hantise de voir rompre un jour l'unité de l'armée s'explique par un mot qui, à force d'avoir été galvaudé, a cessé d'être à la mode et peut, à nouveau, retrouver sa signification véritable : l'armée est dévorée de complexes.

Le mal a aujourd'hui exactement vingt ans : il a pris naissance au printemps 40. Il s'est développé ensuite pendant quatre ans, lorsque la certitude du mauvais choix, plus encore peut-être que la mauvaise conscience, s'est peu à peu imposée, même aux esprits les plus obtus.

La Libération n'a pas délivré l'armée de ses complexes, bien au contraire. Elle a accentué rancœurs et amertumes, en prouvant que les « émigrés » avaient eu raison, et que la canaille avait sauvé l'honneur.

Restait, pour se refaire à bon compte une virginité, l'« Empire ». Ce fut la guerre d'Indochine, l'indépendance rendue au Maroc et à la Tunisie, et, aujourd'hui, reconnue aux anciennes possessions françaises d'Afrique et de Madagascar.

Chaque fois, partout, l'armée s'est engagée à fond — et, chaque fois, on l'a engagée à faux. Car il est juste de reconnaître la responsabilité des gouvernements, de tous les gouvernements successifs qui, faute de précéder l'événement, faute de définir une politique, ont lancé l'armée en flèche et l'ont, ensuite, tantôt désavouée, tantôt abandonnée, toujours ridiculisée.

Aujourd'hui, l'armée se raccroche, comme un naufragé à une bouée, à l'Algérie.

Elle a, pour cela, des raisons multiples.

CERTAINES sont peu honorables. Il est impossible de n'en point parler; il serait injuste de leur attribuer trop d'importance. Nous les évoquerons simplement, sans insister outre mesure. La dépréciation des armements conventionnels, la nécessité de « repenser » la défense nationale, voire la « menace » d'un désarmement, sont autant de risques de voir intervenir, à plus ou moins brève échéance, une réduction massive des effectifs. Cette reconversion impliquerait, d'un point de vue individuel, d'autres reconversions difficiles et parfois douloureuses.

Par contre, sur le plan matériel, l'affaire d'Algérie présente quelques avantages qui ne sont pas jugés par tous négligeables.

En d'autres termes, lorsque l'alternative est la suivante : ou la double solde ou la demi-solde, on comprend que certains n'hésitent pas à choisir.

Espérons toutefois que ceux pour qui le problème se pose en ces termes ne sont qu'une minorité.

D'autres obéissent à des préoccupations moins sordides sinon vraiment plus désintéressées, ce sont ceux, et ils sont plus nombreux qu'on ne croit, qui aiment le métier qu'ils ont choisi, et sont heureux de la vie qu'ils mènent en Algérie. Ce sont ces « centurions » récemment dépeints dans un livre qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, a été accueilli avec faveur dans les popotes : les officiers y sont athlétiques et néanmoins intelligents, leurs bonnes fortunes diverses mais toujours agréables; on « en bave » tant qu'il s'agit de faire « crapahuter les gaziers » mais on finit toujours par « coxer les viets » et si on a la chance de ne pas se faire « dégrupper », on peut espérer tirer trois jours au Saint-Georges. C'est la belle vie...

Pour beaucoup d'autres, et il serait injuste de ne pas le dire, la solde compte peu et si la vie qu'ils mènent en Algérie leur paraît belle, c'est pour d'autres motifs, ceux-là plus qu'honorables.

Il s'agit de tous ceux qui sont affectés aux besoins sans gloire du quadrillage, qui ne connaissent ni l'exaltation factice des opérations spectaculaires où l'on gagne galons et médailles, ni les succès féminins des « hommes peints », mais qui se persuadent chaque jour de l'utilité de leur tâche ingrate et de sa noblesse.

Ils protègent les vies et les biens de colons dont ils supportent mal l'arrogance grossière, et qui leur répètent à chaque occasion : « Vous ne « les » connaissez pas comme nous... ils ne comprennent que la trique ».

Ils protègent les Musulmans contre les exactions du F.L.N. — et contre l'avidité des pieds-noirs.

Ils construisent des routes, des écoles, font honnêtement ce qu'ils peuvent, se sentent libéraux en diable parce qu'ils ne craignent pas, à la popote, de défendre l'autodétermination. Ceux-là sont la masse — on pourrait même dire ceux-là sont vraiment l'ar-

mée d'Algérie, s'ils n'en étaient, en réalité, la piétaille, dont d'autres sont prêts à exploiter habilement les rancœurs, la lassitude... les complexes.

CAR il reste à parler des autres.

Ceux qui ne sont ni des têtes brûlées, ni des boy-scouts, et qui préparent tranquillement « la suite ». Non pas celle que de Gaulle nous promet, sitôt fini le dernier quart d'heure, mais celle à laquelle ils n'ont renoncé que très provisoirement, au lendemain du 13 mai, lorsque les gaullistes les ont « frustrés » — encore un complexe — de leur révolution.

Les activistes de l'armée d'Algérie sont arrivés à se forger une doctrine qui est l'ahurissante synthèse de théories ou de dogmes contradictoires, souvent assez mal assimilés.

De Maurras, ils ont d'abord retenu cette idée essentielle : l'opposition du « pays réel » au « pays légal ». Et, s'estimant les meilleurs interprètes du « pays réel », ils justifient d'avance leur intervention — même brutale — dans la marche des affaires publiques : ils veulent qu'il soit bien dit, une fois pour toutes, qu'ils ne font, n'ont fait et ne feront jamais « de politique ». Ils se contenteront, le moment venu, de faire entendre à l'Etat la volonté de la Nation.

A Mao Tse Tung — qui a définitivement supplanté Clausewitz dans l'enseignement militaire supérieur — ils ont emprunté les méthodes de la guerre subversive et de l'action psychologique (dont les premiers cadres ont été constitués par d'anciens prisonniers des « Viet », passés par le lavage de cerveaux). Et ils comptent s'en servir non pour déjouer les plans de l'adversaire, mais bien pour réussir, à leur tour, la conquête du pouvoir.

Tout en se défendant de « faire de la politique », ils sont poursuivis, hantés par une crainte — un complexe : la peur d'être étiquetés comme des hommes « de droite ». D'où l'affirmation, à propos notamment de la politique algérienne, d'aspirations libérales, socialisantes, progressistes.

Enfin, brochant sur le tout, à la fois parce que cela correspond à leur formation, leur milieu social — et aussi parce qu'il faut bien s'appuyer sur une force existante, ces officiers proclament hautement qu'ils sont les meilleurs défenseurs de la civilisation chrétienne — entendez du catholicisme romain.

Cet amalgame doctrinal et philosophique serait, finalement, assez puéril et risible si ceux qui l'ont élaboré ne disposaient, pour en imposer l'adoption au pays, des armes que la France a confiées à son armée pour d'autres tâches.

Or, répétons-le, bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité, cette minorité est capable aujourd'hui, elle le fut il y a deux ans, de jeter dans la balance le poids de l'armée tout entière.

Et que l'on ne vienne pas nous dire que de Gaulle, depuis deux ans, a pris l'armée en mains. Car si lui-même — qui ne pêche jamais par excès de modestie — a pu sincèrement le croire, il ne lui est plus permis, depuis le 24 janvier dernier, de conserver sur ce point grande illusion.

★★★

ADP
PRJ

